



MESSIEURS HOTTINGUER & CIE  
GESTION PRIVÉE

# RAPPORT FINANCE DURABLE CLIMAT & BIODIVERSITE 2025

*Rapport Article 29 Loi Energie Climat*



MESSIEURS HOTTINGUER & CIE  
GESTION PRIVÉE



Paris, le 30 juin 2025

## **Le Mot de la Directrice Finance Durable & Investissement à Impact**

La finance durable traverse une période difficile. Conflits armés, risques géopolitiques, remontée des taux et mesures anti-ESG depuis l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis ... attaques et contextes hostiles à l'investissement durable se succèdent les uns après les autres depuis plus de 3 années et sont autant de prétextes sifflant à l'oreille des décideurs de ralentir sur l'ESG et la durabilité.

Pourtant, force est de constater que les risques ESG eux, ne décelèrent pas.  
Bien au contraire.

Dans un monde physique où les ressources sont finies, et les limites planétaires sont régulièrement mises au défi, on ne cesse d'observer la progression inéluctable de la menace climatique, avec toutes les incidences négatives et les risques que cela comporte pour notre société, nos économies et la valeur d'actifs de nos investissements.

Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée l'a compris et tout comme l'année précédente, maintient son ambition ESG intacte. La Société de Gestion continue de proposer une gestion performante mais aussi durable et porteuse de sens.

En 2024, nous présentions les premiers résultats de notre feuille de route finance durable lancée en 2021 et les progrès réalisés en matière d'intégration ESG, de dialogue actionnarial et de maîtrise des grands risques de durabilité.

Cette année, nous avons symboliquement décidé de passer un cap et de formuler de premiers engagements climatiques à long terme chiffrés pour la gestion collective : sortie définitive et complète du charbon thermique à horizon 2030 ; 75% des entreprises financées, inscrites dans des plans de décarbonation validés par la science (SBTi) à horizon 2030 et 100% à horizon 2040 ; campagne d'engagement auprès des sociétés de gestion partenaires, et enfin investissements dans les solutions vertes.

Dans ce 3<sup>e</sup> rapport article 29 Loi Energie Climat, Messieurs Hottinguer & Cie gestion Privée revient sur une année d'intégration ESG et de finance durable et démontre comment progressivement elle entend orienter ses investissements pour un monde moins carboné et meilleur.



*Lise MORET*  
*Directrice Finance Durable et Investissement à Impact Banque Hottinguer*



Messieurs Hottinguer & Cie - Gestion Privée est l'une des principales sociétés de gestion capitalistiquement indépendante en France, détenue à 100 % par la Banque Hottinguer.

La Société de Gestion Messieurs Hottinguer & Cie - Gestion Privée gère aujourd'hui 4 milliards d'actifs à travers ses équipes de gestion privée et d'asset management. Elle a pour ambition d'être un acteur de référence de la gestion d'actifs socialement responsable indépendante et engagée. La Banque Hottinguer et sa filiale, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, s'inscrivent pleinement dans une démarche positive en participant au financement de la transition énergétique et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies. La Banque Hottinguer est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). La Société de gestion Messieurs Hottinguer & Cie - Gestion Privée est membre du Forum de l'Investissement Responsable (FIR), de l'Association Française de la Gestion (AFG) et de l'association France Invest. Depuis 2021, elle est également membre de The Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) et participe activement à l'initiative internationale d'engagement actionnarial Climate Action 100+. Elle est depuis fin 2023 membre de l'initiative Nature Action 100 visant à engager les entreprises à fort enjeu Biodiversité à mesurer et maîtriser leurs impacts sur les écosystèmes naturels.

#### **Note : Principe du Comply or Explain et obligations réglementaires**

Le présent rapport couvre la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 et s'inscrit dans une démarche de transparence de la société de gestion sur son approche Finance Durable et Investissement à Impact. Il répond également aux obligations de reporting au titre de la Loi Energie Climat et du reporting article 29. Ce rapport répond également aux exigences du règlement SFDR de l'Union Européenne entré en vigueur en mars 2021 et relatif à l'intégration des risques de durabilité dans les investissements et aux incidences négatives de ces investissements (partie VIII). Enfin, ce rapport couvre également les obligations réglementaires liées à la doctrine extra-financière de l'AMF entrée en vigueur en mars 2021 et régulant l'information extra-financière des fonds distribués en France.

*Ce rapport répond aux obligations de la loi Energie Climat - Article 29, et au règlement SFDR - intégration des risques de durabilité et prises en compte des incidences négatives.*



## I. DEMARCHE GENERALE FINANCE DURABLE DE LA SOCIETE DE GESTION

### 1. **Stratégie Finance durable en accélération : une année de transformation pour la gestion collective Hottinguer**

Consciente des défis que représentent pour ses clients les grands risques ESG (Environnement, Social, Gouvernance) tels que le changement climatique, la perte en biodiversité, les inégalités, la Banque Hottinguer se veut force de proposition en protégeant les actifs qu'elle gère contre les risques en durabilité les plus matériels. La Banque Hottinguer et sa filiale, Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée, s'inscrivent également pleinement dans une démarche positive en participant au financement de la transition énergétique et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies.

Au travers d'une nouvelle gamme d'intégration ESG et notamment de l'OPCVM Equilibre Ecologique, la Société a capitalisé sur une expertise de plus de 10 années en matière de financement de la transition écologique et de l'intégration ESG.

Elle rejoint fin 2020 les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies (PRI) et a lancé en 2021 sa stratégie générique de Finance durable et Investissement à Impact.

Celle-ci comporte 3 volets par lesquels s'applique la prise en compte des risques de durabilité :

Volet 1 => mise en place de principes d'investissement

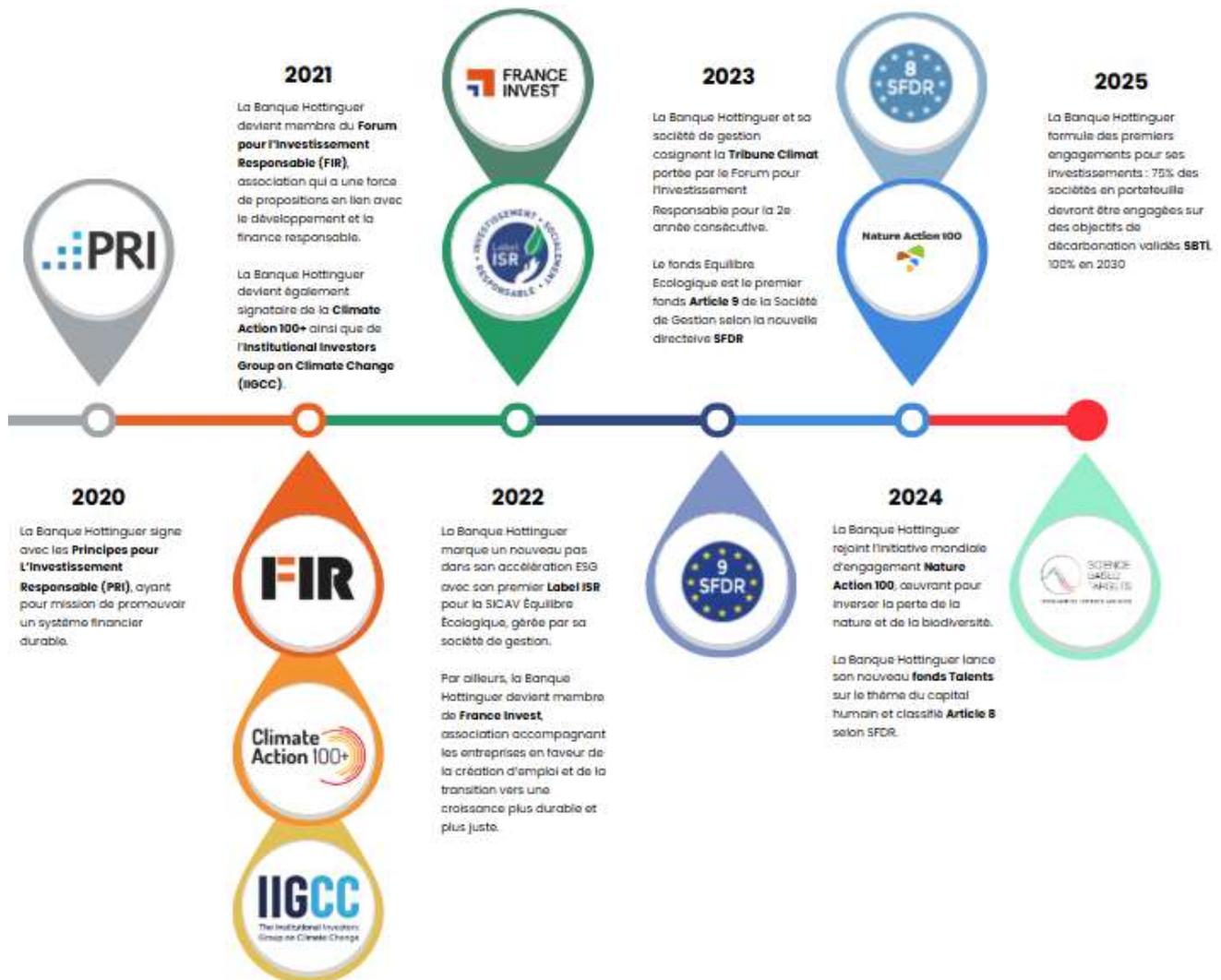
Volet 2 => intégration des critères ESG dans la gestion

Volet 3 => développement de la stratégie d'investissement à Impact.

En 2023, à la suite de l'application des politiques d'investissement durables groupe en 2022, et à la faveur de l'entrée en vigueur de la Directive SFDR, la Société de Gestion a accéléré en démarrant la transformation durable de sa gamme de gestion. A fin 2024, 20% des encours de gestion hors exécution et plus de 85% de la gestion collective étaient sous les standards article 8 ou 9 SFDR.



Figure 1 : Banque Hottinguer, une feuille de route finance durable en constante progression



Source : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée.

## 2. Démarche et processus d'intégration ESG Hottinguer

Les 3 volets de la stratégie Finance Durable Hottinguer façonnent 3 niveaux de prise en compte ESG dans les investissements :

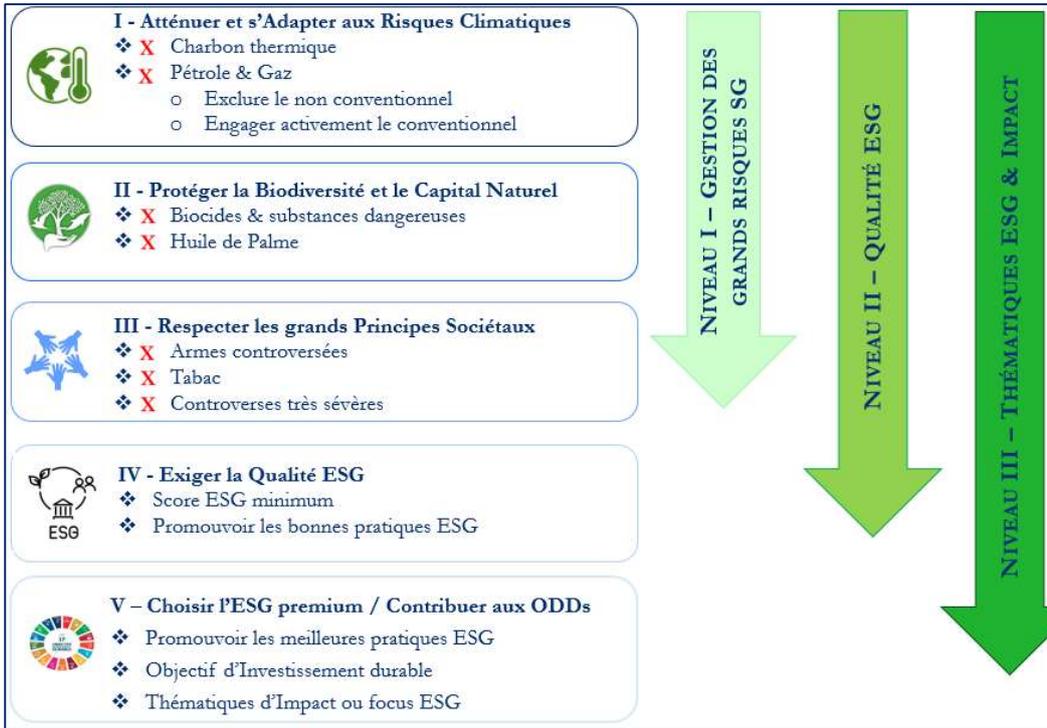
- Gestion des Grands Risques ESG : Application des politiques d'investissement durable Groupe ;
- Intégration ESG : produits article 8 exigeant une qualité ESG minimum ;
- Thématiques ESG & Impact : produit article 8 ou article 9 exigeant une qualité ESG et poursuivant un objectif ESG ou un thème d'Impact et contribuant aux ODD.

A fin 2023, chacun des ces 3 niveaux représente respectivement 100% de l'actif de la Société de Gestion hors exécution, 70% de l'actif en Gestion Collective et un tiers de l'actif en Gestion Collective.

Tout au long de ce document, nous reviendrons sur les protocoles et outils d'intégration ESG utilisés pour mettre en œuvre les différents niveaux d'intégration ESG Hottinguer.



Figure 2 : Les 3 niveaux d'intégration ESG Hottinguer



Source : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée.

### 3. Thèses d'impact

La Banque Hottinguer, imprégnée d'une culture familiale forte et portant de façon ancrée les valeurs de durabilité transmises de générations en générations, est engagée concrètement depuis plus de dix ans dans une démarche d'investissement à impact visant la transition environnementale par l'intermédiaire du fonds Equilibre Ecologique géré par sa Société de gestion, Messieurs Hottinguer & Cie – Gestion Privée.

Afin d'être actrice du changement en faveur de la transition environnementale et sociale et de faire profiter à ses clients des opportunités d'une croissance génératrice d'impact positif durable, la Banque Hottinguer souhaite aller encore plus loin en contribuant aux Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies (ODD).

La Banque Hottinguer a souhaité aligner ses objectifs d'impact avec ses valeurs et les préoccupations sociétales de ses collaborateurs. Une consultation des collaborateurs initiée en 2021 et reconduite régulièrement ont permis d'identifier et de formaliser trois thèmes d'Impact Cœurs, à la fois chers à l'ensemble des équipes Hottinguer et en prise avec les grands enjeux sociétaux de notre siècle tels que décrits par le référentiel des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies<sup>1</sup> :

- La préservation du capital naturel : soutenir et favoriser toute activité relative à la protection de l'environnement naturel, ainsi qu'à la sensibilisation au respect de l'environnement, notamment

<sup>1</sup> Une revue de cette enquête a été reconduite début 2024



par tous moyens de lutte contre le changement climatique, de préservation de la biodiversité et des équilibres écologiques, de réduction des pollutions et de promotion d'une économie circulaire ;

- La valorisation du capital humain et des compétences par l'éducation et l'entrepreneuriat : Il s'agit ici de faire s'exprimer les talents et l'esprit entrepreneurial de chacun, en s'appuyant sur l'humain et la valorisation du potentiel de tous notamment via la formation, l'éducation et l'insertion professionnelle.
- L'inclusion sociale : parmi les objectifs ici visés, la Banque souhaite en particulier promouvoir les principes d'égalité des chances, de mixité et de diversité, de méritocratie, d'inclusion et d'accélération sociales. Il s'agit aussi de promouvoir l'accès aux biens et services de base et l'amélioration des conditions de vie pour le plus grand nombre.

La Société de Gestion se saisit ainsi pleinement des sujets sociétaux, climatiques et de biodiversité en activant plusieurs leviers

=> au travers de la gamme de fonds d'Investissement à Impact gérée par la Société de Gestion Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée.

=> au travers d'une sélection de fonds thématiques de sociétés de capital investissement reconnues pour leur expertise en investissement à impact.

=> au travers de la démarche philanthropique inclusive de son fonds de dotation « *Entreprendre pour demain* ».

**Figure 3 : Les 3 objectifs d'Impact Hottinguer**



Source : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée.

#### 4. Gamme de produits ESG Hottinguer (article 8 ou article 9) : une gamme d'intégration ESG



## **générique et une gamme thématique ESG/Impact**

L'encours total de la gamme SFDR Hottinguer composée des produits Article 8 et Article 9 s'élève à 580 millions d'euros au 31/12/2024.

En 2023, 4 nouveaux produits rejoignaient la SICAV Equilibre Ecologique au sein de la gamme SFDR Hottinguer dans la catégorie Article 8: Europe Income Family (fonds Actions zone Euro et valeurs suisses), Reflex Opportunités (fonds de fonds), Crystal Investissement (fonds de produits structurés), Obligation Court-Terme Euro (fonds obligataire). En 2024, 2 nouveaux fonds et un nouveau mandat article 8 s'ajoutaient à cette liste tandis que 2 mandats précédemment article 8 étaient convertis en article 9.

A fin 2024, l'encours SFDR se décompose ainsi comme suit :

### **i) Qualité ESG : 369 millions d'euros**

Cette catégorie regroupe les fonds Article 8, pour lesquels l'actif doit respecter un niveau minimum de qualité ESG. Encours au 31/12/2024

- Fonds Reflex Opportunités (article 8) : 9 millions d'euros
- Fonds Crystal Investissement (article 8) : 47 millions d'euros
- Fonds Obligation Court-Terme Euro (article 8) : 156 millions d'euros
- Fonds Hottinguer Oblig : 59 millions d'euros
- Fonds Patrimoine Evolution : 59 millions d'euros
- Mandat Top Picks Croissance : 40 millions d'euros

### **ii) Thématiques ESG & Impact : 211 millions d'euros**

Cette catégorie regroupe les fonds Article 8 et catégorie 1 de la doctrine extra-financière de l'AMF<sup>2</sup> (CAT1) ou Article 9 pour lesquels l'actif doit respecter un niveau minimum de qualité ESG et poursuivant soit un objectif ESG soit une thématique d'impact contribuant aux ODD.

- Fonds Equilibre Ecologique (article 9, label ISR) : 98 millions d'euros
- Fonds Europe Income Family (article 8, CAT1) : 65 millions d'euros
- Talents Small & Mid Caps Europe (article 9, CAT1) : 20 millions d'euros
- Mandat Thématiques Responsables 0-100 (article 9) : 10 millions d'euros
- Mandat Thématiques Responsables 0-60 (article 9) : 18 millions d'euros.

Au 31/12/2024, les encours de la gamme SFDR de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion représentent :

- 20% de encours totaux de la Société de Gestion hors exécution
- 85% des encours de la gestion collective (54% qualité ESG, 30% thématiques ESG et Impact)

## **5. Initiatives de place et plaidoyer ESG**

La Banque Hottinguer est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies

---

<sup>2</sup> ISR significatif et contraignant



(UNPRI) depuis fin 2020. Conformément au principe n°5 de ces principes- « Œuvrer en partenariat avec les acteurs du secteur financier engagés à respecter les PRI pour améliorer leur efficacité », la Société adhère à une vision engagée des acteurs de la Finance Durable et souhaite s'associer à d'autres investisseurs actifs pour faire entendre sa voix. Se basant sur l'analyse et les recommandations de l'équipe ESG, elle participe ainsi à des coalitions d'actionnaires, visant collectivement les entreprises à adopter notamment de meilleures pratiques ESG dans le cadre d'initiatives d'engagement publiques (dépôt de résolutions en AG...) ou privées (dialogue direct avec la Direction avant les AG).

La Société contribue activement à la coalition Climate Action 100+ depuis juin 2021, une initiative d'engagement collectif axée sur la lutte contre le changement climatique qui réunit les investisseurs mobilisés face à l'urgence pour s'aligner sur un avenir à 1,5°C et est membre de l'IIGCC (Institutional Investors Group for Climate Change).

Elle a également rejoint fin 2023/début 2024, l'initiative d'engagement Nature Action 100, une coalition d'investisseurs souhaitant dialoguer activement avec les entreprises des secteurs à forts enjeux en matière de biodiversité, pour qu'elles intègrent mieux leurs impacts sur les écosystèmes et se fixent des objectifs.

La Société est un membre actif des démarches d'engagement collectif du FIR (Forum pour l'Investissement Responsable) et de sa plateforme d'engagement. La directrice Finance Durable et Investissement à Impact préside la commission recherche du FIR depuis 2018.

La Société de gestion a rejoint début 2022 l'association des sociétés de Capital investissement, France Invest, forum dont elle entend bénéficier du réseau et de l'expertise Finance à Impact. Elle fait notamment partie du Club Philanthropie et est co-auteur au côté des membres de ce club d'un guide des bonnes pratiques en matière de philanthropie publié en 2024<sup>3</sup>.

La Banque et sa filiale participent par ailleurs aux grandes associations de place en France au travers de différents groupes de travail promoteurs du développement de la finance responsable, comme l'Institut de la Finance Durable, dont la Banque a signé la Déclaration de soutien au développement de la finance à impact, l'AFG (via sa commission investissement responsable).

Enfin, la Société Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée interagit avec ses parties prenantes les plus pertinentes pour mener l'analyse ESG et l'engagement actionnarial. Sont notamment concernés :

- MSCI & GlassLewis : la société dialogue régulièrement avec ses partenaires de référence sur la donnée ESG et la politique de vote sur des sujets tels que la méthodologie d'analyse ESG et de mesure d'Impact, sur les questions réglementaires ESG et sur la démarche de vote actif en Assemblées Générale ;
- Les clients ;
- Et enfin, la Banque Hottinguer, son actionnaire.

En 2024, la Société de Gestion a confirmé son label ISR pour la SICAV Equilibre Ecologique.

Signataire des PRI depuis 2020, la Banque Hottinguer obtenait en 2024 sa 3<sup>e</sup> évaluation. En nette amélioration, sa note *Politiques, Gouvernance et Stratégie* a gagné plus de 50% depuis 2021, reflétant les efforts de structuration des 4 dernières années et la mise en place des fondations et de la gouvernance ESG au sein des activités d'investissement. L'intégration ESG dans les investissements directs est aussi

---

<sup>3</sup> Voir le rapport France Invest d'Octobre 2024 [Guide du Mécénat et de l'Engagement Philanthropique](#)



en progrès. Celle-ci porte encore toutefois sur une part marginale des actifs de la Société de Gestion dans son ensemble. La poursuite des efforts d'intégration ESG et de transformation durable dans la gestion collective mais aussi dans la gestion sous mandat pourront permettre à la Banque Hottinguer de se rapprocher encore plus des meilleures pratiques de marché.

**Figure 4 : Evaluation PRI 2024, Banque Hottinguer**



Source : UNPRI

## 6. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les clients sur la durabilité :

L'ensemble des initiatives de Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée en matière d'ISR pour informer les clients et les souscripteurs. Les principaux documents sont résumés ci-dessous :



**Tableau 1 : Documentation ESG en ligne**

| Document  | Contenu   | Fréquence   | Diffusion   |
|---|---|-------------|---|
| Reporting ESG de la gamme thématique ESG et Impact          | Métrique ESG du portefeuille  | Trimestriel | <a href="#">Reporting extra-financier Equilibre Ecologique</a><br><a href="#">Reporting extra-financier Europe Income Family</a><br><a href="#">Reporting extra-financier Talents</a> |
| Code de Transparence des fonds labélisés ISR                | Politique et processus d'intégration ESG des fonds disposant du label ISR       | Annuelle    | <a href="#">Code de Transparence Equilibre Ecologique</a>   |
| Politique de vote   | Principes et périmètre de l'exercice des droits de vote de la société           | Bi-Annuelle | <a href="#">Politique de Vote</a>   |
| Politique d'engagement                                      | Principe et périmètre de l'exercice d'engagement actionnarial                   | Bi-Annuelle | <a href="#">Politique d'Engagement Actionnarial</a>   |
| Rapport de vote et d'engagement                             | Bilan du dialogue et de l'engagement actionnarial                               | Annuelle    | <a href="#">Rapport de vote et d'engagement Hottinguer</a>  |
| Politiques d'investissement ESG                             | Descriptif des politiques d'investissement Groupe                               | Bi-Annuelle | <a href="#">Politiques d'investissement ESG Hottinguer</a>  |
| Démarche d'intégration ESG                                  | Descriptif de l'approche et des outils d'intégration ESG dans la gestion        | Bi-Annuelle | <a href="#">Démarche d'Intégration ESG et d'Investissement Durable</a>  |
| Méthodologie de scoring et modèles ESG                      | Handbook ESG Hottinguer   | Bi-Annuelle | <a href="#">Méthodologie de scoring ESG et modèles Hottinguer</a>   |
| Dispositif d'application SFDR et Thèses d'Impact Hottinguer | Dispositif d'application du règlement SFDR et définition Investissement Durable | Bi-Annuelle | <a href="#">Démarche d'Intégration ESG et d'Investissement Durable</a>  |
| Rapport Article 29  | Rapport Finance Durable Climat et Biodiversité                                  | Annuelle    | <a href="#">Rapport Finance Durable Climat et Biodiversité - Art 29 LEC</a>   |



## 7. Démarche sociétale de la Banque Hottinguer en tant qu'entreprise

### *Politique RSE*

La Société de gestion est imprégnée d'une culture familiale forte et porte de façon encrée les valeurs de durabilité transmises de générations en générations sur plusieurs siècles.

La Banque Hottinguer a à cœur en tant qu'entreprise de réduire son empreinte environnementale. Une politique de gestion des déchets et des achats a ainsi été mise en place et fera graduellement l'objet – à la faveur de la prochaine application de la directive CSRD – d'une plus grande formalisation.

Au sein de la Banque et de sa filiale Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, nous veillons à promouvoir un sens de l'éthique et des responsabilités partagées par l'ensemble des associés et des collaborateurs dans toutes nos opérations. Parmi les valeurs phares de cette responsabilité, la mixité sociale est une valeur forte portée.

Sur le plan social, la Banque Hottinguer veille à instiller un climat bienveillant et inclusif pour ses collaborateurs tout en promouvant l'égalité des chances, la diversité et l'esprit d'entreprise. Elle met en outre les équipes et les compétences humaines au cœur de sa stratégie de durabilité. Celles-ci sont régulièrement consultées sur le choix des objectifs d'impact poursuivis au travers de la gamme de produits et des activités philanthropiques.



## Encadré 1 : Responsabilité d'entreprise, Loi Rixain et mixité hommes / femmes - un critère d'inclusion pour Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

La loi visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle dite loi Rixain, adoptée le 24 décembre 2021, a pour objet, d'apporter plus d'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde d'aujourd'hui, que ce soit dans le quotidien des femmes, dans le domaine de l'éducation, de la recherche ou de l'économie et notamment de l'entrepreneuriat des femmes. L'objectif est en particulier de « lutter contre le biais du genre ».

Outre les dispositions générales s'appliquant à toutes les sociétés, la loi Rixain en son article 17 implique pour la Société de Gestion, dans le cadre de ses objectifs de mixité, de fixer une cible de représentation équilibrée des femmes et des hommes parmi les équipes, organes et responsables chargés de prendre des décisions d'investissement. Elle doit également rendre compte des résultats obtenus chaque année à partir de 2022 dans les six mois qui suivent la clôture de son exercice, au sein du présent rapport article 29 de la loi Energie Climat.

Notre Société de Gestion soutient cette initiative générale qui s'inscrit dans sa démarche sur la diversité pour encourager à instaurer une meilleure culture de l'égalité femmes-hommes à tous les niveaux de l'entreprise, et notamment au sein des organes de direction et des comités d'investissement.

### Comité exécutif de la Banque Hottinguer

La loi Rixain impose un quota minimal de 30% de femmes parmi les cadres dirigeants<sup>4</sup> et les membres des instances dirigeantes<sup>5</sup> dans les entreprises de plus de 1 000 salariés à partir du 1<sup>er</sup> mars 2026, quota porté à 40% au 1<sup>er</sup> mars 2029. Les entreprises concernées qui ne respecteront pas ces quotas au 1<sup>er</sup> mars 2031 encourront une sanction financière maximale de 1% de leur masse salariale.

Bien que ces quotas ne s'imposent pas à la Banque Hottinguer au vu de sa taille, le taux de féminisation de son comité exécutif est de 41% au 31 décembre 2024 (contre 50% de femmes dans l'ensemble des services de la Banque), soit le quota prévu par la loi au 1<sup>er</sup> mars 2029 pour les sociétés concernées.

### Comité d'investissement de la Société de Gestion

Notre Société de Gestion vise également une représentation équilibrée au sein des équipes, organes et responsables chargés de prendre des décisions d'investissement. A fin 2024 le taux de féminisation des équipes directement liées à l'investissement était de 31%. A date, la Société de Gestion s'est néanmoins fixé un objectif chiffré de 40% de femmes au sein de son comité d'investissement d'ici le 31 décembre 2026, objectif relevé à 45% à fin 2029.

La Société de Gestion souhaite progressivement parvenir à une représentation plus toujours équilibrée des femmes et des hommes au sein de ce comité.

<sup>4</sup> Est considéré comme un cadre dirigeant au regard de la loi :

- un cadre auquel est confié des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps,
- un cadre habilité à prendre des décisions de façon largement autonome,
- un cadre qui perçoit une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise ou établissement.

<sup>5</sup> L'article L.23-12-1 du Code de commerce définit l'instance dirigeante comme toute instance mise en place au sein de la société, par tout acte ou toute pratique sociétaire, aux fins d'assister régulièrement les organes chargés de la direction générale dans l'exercice de leurs missions.



### Fonds de Dotation *Entreprendre pour Demain*<sup>6</sup>

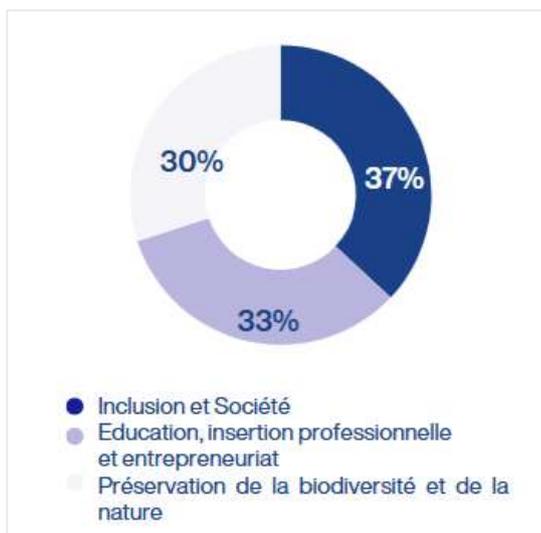
Fin 2021, la Banque Hottinguer lançait son Fonds de Dotation « *Entreprendre pour Demain* ». Depuis sa création, le Fonds de Dotation Hottinguer a financé près d'un million euros de projets non lucratifs à fort impact social et environnemental et compte désormais déjà près de 25 associations partenaires.

En trois ans d'existence, le fonds a pu mobiliser plus de 976 000 euros. Ces financements ont permis de soutenir 37 projets, portés par 29 structures d'intérêt général — associations, fondations et fonds de dotation — répartis sur plusieurs continents : en France, mais également en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Les projets soutenus s'inscrivent dans les trois grands axes stratégiques définis par la banque en cohérence avec ses valeurs fondatrices et en réponse aux grands enjeux sociétaux et environnementaux actuels.

- **Préservation de la biodiversité et de la nature** : 8 projets ont bénéficié d'un soutien, pour un total de 30 % des financements. Ces actions contribuent à la protection des écosystèmes, au développement durable des territoires et à la sensibilisation environnementale.
- **Éducation, insertion professionnelle et entrepreneuriat** : 14 projets ont été soutenus dans ce domaine, représentant 33 % des fonds mobilisés. Ces initiatives visent à renforcer l'accès à l'éducation, accompagner les parcours vers l'emploi, et encourager l'autonomie économique par l'entrepreneuriat.
- **Inclusion et Société** : 15 projets, représentant 37 % des fonds engagés, ont été menés en faveur de l'égalité des chances, de la lutte contre l'exclusion et du renforcement du lien social.

### Graphique 5 : Fonds de Dotation Hottinguer « *Entreprendre pour Demain* », 3 années d'impact



Source : Fonds de Dotation Banque Hottinguer, 2024

Le Fonds de Dotation « *Entreprendre pour Demain* » s'est naturellement inscrit dans une démarche de développement territorial en France avec une forte présence en régions (Rhône-Alpes, Haut de France,

<sup>6</sup> Voir aussi notre page web [Nos Engagements](#)



Pyrénées Orientales, Bretagne, Ile de France ...). Son action à l'international est également significative avec environ un tiers du budget affecté à des projets dans les pays en développement.

## II. MOYENS POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION

### 1. Département Finance Durable et Investissement à Impact

En mai 2021, la Société de Gestion crée un département Finance Durable et Investissement à Impact en recrutant sa Directrice directement rattachée au Directeur Général Délégué.

Durant l'année 2022, plusieurs ambassadeurs réunis autour d'une nouvelle instance de gouvernance – le Comité ESG – ont pu représenter et diffuser les messages ESG dans les équipes.

En 2023 et 2024, le comité ESG s'est tenu 2 fois par an avec une représentation tournante de chaque métier.

### 2. Ressources internes dédiées et transverses

L'expertise ESG, son déploiement et la stratégie Finance Durable et Investissement à Impact est depuis 2021 encadrée par Lise Moret, Directrice Finance Durable et Investissement à Impact.

#### Encadré 2 : Expertise Finance Durable et Investissement à Impact

Lise Moret a rejoint la Banque Hottinguer en 2021 pour diriger la fonction Finance Durable et Investissement à Impact. Elle est par ailleurs Secrétaire Générale du fonds de dotation de la Banque Hottinguer Entreprendre pour demain. Elle a eu auparavant des expériences significatives dans des fonctions ESG seniors et en gestion d'actifs comme stratégeste multi classes d'actifs et comme économiste pour des grandes sociétés de gestion et acteurs de l'industrie financière. L. Moret est également présidente de la Commission Recherche du Forum Français pour l'Investissement Responsable (FIR - <https://www.frenchsif.org/>), et siège au comité stratégique de la société à mission ESG Lab & Society (<https://esglabsociety.com/>).

Elle s'appuie sur des ressources transversales, notamment :

- a. Une analyste Gestion-ESG en alternance depuis début 2024 ;
- b. Les deux co-gérants de la SICAV Equilibre Ecologique labélisée ISR et catégorisée article 9 selon le règlement SFDR et experts des questions environnementales en lien avec les objectifs visés par le fond ;
- c. Le gérant de la SICAV Europe Income Family catégorisée article 8 selon le règlement SFDR et catégorie 1 de la doctrine extra-financière de l'AMF (ISR significatif et contraignant);
- d. La co-gérante du FCP Talents Small & Mid Caps Europe catégorisée article 8 selon le règlement SFDR et catégorie 1 de la doctrine extra-financière de l'AMF (ISR significatif et contraignant) ;
- e. Le gérant du mandat de gestion Thématiques Responsables classifié article 9 selon le règlement SFDR ;
- f. Un collectif Intégration ESG composé de 2 personnes, 2 analystes à la gestion des risques en charge de l'analyse quantitative ESG, du suivi de la contrainte et des risques ESG, et du reporting extra-financier ;

Plus globalement, la Société de Gestion dispose également des ressources internes suivantes, qui sans être dédiées à l'ESG, apportent leur contribution en termes de :



- g. Suivi réglementaire par l'équipe conformité ;
- h. Veille commerciale par le département Développement Commercial avec un spécialiste produit dédié.

Au sein de la Société de Gestion, **c'est environ 5 ETP** (dont 2 ETP quasi à 100% dédié) qui participent directement ou indirectement à l'intégration des critères ESG dans la gestion.

### 3. Ressources externes

La recherche Finance Durable de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée s'appuie sur les analyses et notations ESG de partenaires de référence : depuis septembre 2021, son fournisseur de données brutes et analytiques de référence est **MSCI**, proposant une couverture large d'environ 10 000 entreprises et une forte granularité d'indicateurs et d'enjeux ESG clés. La traçabilité et la structuration de la donnée MSCI présentent l'avantage de pouvoir mesurer et rendre compte de l'impact des investissements notamment au regard des objectifs environnementaux du fonds.

Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée a travaillé en outre avec l'agence de conseil en Proxyvoting **Glass Lewis** et bénéficie ainsi d'une recherche détaillée en marge des assemblées générales sur les éléments de stratégie présentés au BALO.

Pour effectuer l'analyse ESG des entreprises, la Société de Gestion et l'expertise Finance Durable et Investissement à Impact s'appuient également sur :

- L'utilisation de données et sources d'information en libre accès (données académiques, données d'ONGs comme I4CE, Urgewald, Reclaim Finance, Carbon Tracker, WWF, World Resource Institute...) et/ou utilisées dans le cadre de sa mission d'engagement actionnarial au sein de l'initiative collective Climate Action 100+ (Science Based Targets, Transition Pathway Initiative, 2 Degree Investing, Influence Map...)
- La recherche ESG des brokers sélectionnés en fonction d'une critériologie mettant l'ESG à l'honneur.
- Les données publiées par les entreprises elles-mêmes : documents de référence, rapports annuels et de développement durable, site internet, etc. ;
- Les rencontres avec le management des entreprises au cours d'évènements organisés à destination des investisseurs, de leurs assemblées générales et des dialogues dirigés réalisés par Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée.

### 4. Ressources financières allouées à la donnée et à la recherche

En termes de ressources financières, la Société de Gestion a eu recours en 2024 à des ressources externes pour 240 000 € soit environ 0.6% du PNB total de la Banque Hottinguer :

- Des données ESG (MSCI + GlassLewis) pour un montant d'environ 200 000€.
- A cela s'ajoute 40 000 € de frais de recherche broker ESG (sur 400 000 € de frais de recherche broker au total)

En 2024, les ressources internes allouées à l'ESG ont représenté 5 ETP soit 4% des effectifs mobilisés pour la mission ESG, masse salariale correspondant à environ 1% du PNB.



### III. GOUVERNANCE DE L'ESG AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

#### 1. Le département Finance Durable représenté au Comex de la Société de Gestion

Depuis plus de 10 ans, l'ESG est porté au plus haut niveau de la gouvernance de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée par la direction générale.

La directrice Finance Durable et Investissement à Impact est depuis son arrivée en mai 2021 membre du comité exécutif de la société de gestion. Elle rapporte en outre directement au Directeur Général Délégué de la Société de Gestion.

#### 2. Un actionnaire et un directoire engagé

L'actionnaire principal de la Banque Hottinguer - la famille Hottinguer - le Président du Conseil de Surveillance et le directoire de la Banque Hottinguer sont directement et fortement impliqués dans les actions de durabilité de la Banque.

Fin 2021, ils lancent ensemble la démarche philanthropique de la Banque et deviennent membres du Conseil d'Administration du fonds de dotation « *Entreprendre pour demain* » de la Banque Hottinguer. Ce fonds est directement abondé par la famille Hottinguer, les sociétés du groupe et leurs collaborateurs. Ce fonds et les financements philanthropiques associés sont en ligne avec les objectifs de durabilité de la Banque Hottinguer et s'articulent autour des thèmes d'impact Cœurs de la Banque (voir ci-dessous).

#### 3. L'ESG, un axe stratégique pour la Banque Hottinguer

Dès 2021, l'ESG a été inscrit dans les décisions stratégiques et est au centre des objectifs de développement de la Société de Gestion<sup>7</sup>.

Durant l'année 2023, les différentes étapes de la stratégie Finance Durable et Investissement à Impact se sont articulées autour de 3 axes majeurs suivant :

- Volet 1 : Mise en application de politiques d'investissement (risques ESG, qualité ESG et Impact) pour l'ensemble de la société de gestion, déploiement de la stratégie d'engagement actionnarial et de vote
- Volet 2 : Mise en œuvre du schéma d'intégration ESG
- Volet 3 : Contribution par les investissements aux objectifs d'Impact Cœurs de la Banque

Dans le cadre du volet 1,

- Les politiques d'investissement s'appliquent depuis 2022 à l'ensemble de la société de gestion
- La politique de vote a couvert en 2024 près de 90% des droits de vote de la société de gestion
- La politique d'engagement actionnarial a été déployée autour des thèmes du changement climatique et du capital humain via un dialogue courant, ciblé et au travers d'actions collectives emblématiques en France.

Dans le cadre du volet 2,

- La méthodologie de notation HESG<sup>8</sup> sur entreprises est utilisée depuis 2022 en complément des outils des prestataires partenaires et s'impose comme outil d'intégration ESG central
- D'autres outils d'intégration sont initiés en 2023 comme le modèle de notation des sociétés de

---

<sup>7</sup> Voir [Démarche d'Intégration ESG et d'Investissement Durable Hottinguer](#)

<sup>8</sup> Voir [Méthodologie de notation ESG Hottinguer](#)



- gestion et OPC : le scoring HESGP<sup>9</sup>
- En 2024, la Société de Gestion restructure l'intégration ESG de sa gamme en passant 3 nouveaux produits dans la catégorie article 8 (2 SICAV et un mandat).

Dans le cadre du volet 3,

- La société de gestion a élaboré dès la fin 2022 un protocole d'application du cadre SFDR et sa définition interne de l'investissement durable<sup>10</sup> ;
- En 2024 deux mandats article 8 étaient convertis en article 9.

#### **4. Une instance de gouvernance clé : le Comité ESG**

La fonction ESG est portée à un niveau stratégique élevé dans la gouvernance de la Banque Hottinguer. Les décisions ESG sont aussi formulées de façon collégiales et soutenues par les fonctions senior et managériales de la Banque :

- Les politiques d'investissement ESG, de vote et d'engagement actionnarial sont validées par le Conseil d'Administration de la Banque Hottinguer.
- Le comité ESG Présidé par le Directeur Général de la Société de Gestion et animé par la Directrice Finance Durable et Investissement à Impact, est composé des représentants de toutes les grandes fonctions opérationnelles (gestion, banque privée, risques, conformité, juridique, développement). Il a pour mission principale de valider et discuter des grands sujets ESG affectant l'activité de la Société de Gestion notamment les politiques d'investissement, les listes d'exclusion et les programmes d'engagement actionnarial. Ce Comité se réunit au minimum 2 fois par an.
- Enfin, les comités opérationnels d'investissement et de revue des risques intègrent désormais progressivement les questions et sujets ESG.

#### **5. Embarquement des collaborateurs et des dirigeants : Une démarche d'intégration ESG et d'Impact très inclusive**

La Banque Hottinguer met ses ressources humaines au cœur de son dispositif finance durable.

##### ***Engagement Collaborateurs***

Ainsi, en 2021, au moment de la mise en place de sa stratégie Finance Durable et Investissement à Impact, la Banque Hottinguer a souhaité aligner ses convictions ESG et ses objectifs d'impact avec les valeurs et les préoccupations sociétales de ses collaborateurs. Une consultation interne menée en octobre 2021 a permis d'identifier leurs préférences et de formaliser trois thèmes d'Impact Cœurs, à la fois chers à l'ensemble des employés et en prise avec les grands enjeux sociétaux de notre siècle tels que décrits par le référentiel des ODD :

- La préservation du capital naturel
- L'embarquement des parties prenantes et notamment la valorisation du capital humain
- L'inclusion sociale

---

<sup>9</sup> Voir [Démarche d'Intégration ESG et d'Investissement Durable Hottinguer](#)

<sup>10</sup> Voir encore [Démarche d'Intégration ESG et d'Investissement Durable Hottinguer](#)



## Formation ESG

En matière de formation des collaborateurs, un programme de formation a été initié fin 2024 dans le contexte de la fixation des premiers objectifs climatiques de la Société de Gestion.

Ce programme donnera lieu en 2025 à un cycle d'embarquement des équipes sur l'ESG et la stratégie climat et ce, pour l'ensemble des métiers de la Banque Hottinguer.

Un appel d'offre visant à sélectionner un consultant pour accompagner la Banque dans cette mission d'embarquement est lancé fin 2024.

## 6. Critères ESG et rémunération

Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée n'a pas encore appliqué d'éléments de rémunération quantifiés et liés aux critères ESG en 2024. Toutefois, la dynamique d'intégration ESG est une pierre angulaire du développement de la Société de Gestion et est portée par l'ensemble des équipes. Les succès de la Société de Gestion étant pleinement associés à cette évolution, l'effort de contribution à ce schéma d'intégration ESG fait indirectement partie intégrante des processus d'évaluation RH. En 2024, l'intégration de critères de durabilité dans la rémunération a été validée par le directoire et le conseil et sera publiée sur le site de la Banque dans la rubrique [Nos Engagements](#).

## IV. STRATEGIE DE VOTE ET D'ENGAGEMENT

### A. RAPPORT DE VOTE 2025

#### 1. Exercice des droits de vote en 2024 en forte hausse

En 2024, la Société de gestion a voté à l'Assemblée Générale (« AG ») de 172 sociétés (220 ballots), dans lesquelles elle était investie, pour un ensemble de près de 2700 résolutions, soit une hausse de la volumétrie de vote de près de 35% par rapport à 2023<sup>11</sup>. Ces 172 AGs correspondent à 92% des droits de vote dont disposait la Société de gestion durant l'année<sup>12</sup>.

Ce niveau élevé de l'exercice des droits de vote de la Société de Gestion a notamment permis de couvrir plus de 80% en valeur d'actifs sous gestion des droits de vote de la gamme thématique ESG<sup>13</sup> contre 50% en 2023.

La politique de vote<sup>14</sup> de la Société de gestion repose sur les principes définis ci-dessous en considérant les différents types de résolution proposés aux actionnaires. En particulier, les principes suivants y sont décrits :

- Principe de vote # 1 : Transparence financière et extra-financière
- Principe de vote # 2 : Qualité du Conseil d'administration et des instances de gouvernance

<sup>11</sup> En 2023, la Société de gestion avait voté à 162 assemblées générales.

<sup>12</sup> 14 AGs dont 5 françaises et 6 américaines n'ont pu être votées en 2024 au moment du passage à ViewPoint : Tencent, Accor, BNP Paribas, American Water Works, Ecolab, Edenred, First Solar, Grenergy Renovables, Itron Inc, Kion, Neoen, Shoals Technologies Group, Spie, Walt Disney.

<sup>13</sup> Equilibre Ecologique, Europe Income Family, Talents Small & Mid Caps Europe

<sup>14</sup> Voir [Politique de Vote Hottinguer](#)



- Principe de vote # 3 : Actionnariat soutenable
- Principe de vote # 4 : Rémunération juste des dirigeants et actionnaires et association des salariés au partage de la valeur
- Principe de vote # 5 : Dispositions spécifiques ESG

Dans le cadre de cette politique<sup>15</sup>, la Société de gestion examine les résolutions soumises aux assemblées générales en s'appuyant sur les recommandations de son nouveau partenaire Glass Lewis et le cas échéant, des principes définis dans les Recommandations sur le gouvernement d'entreprise publiées par l'AFG<sup>16</sup>.

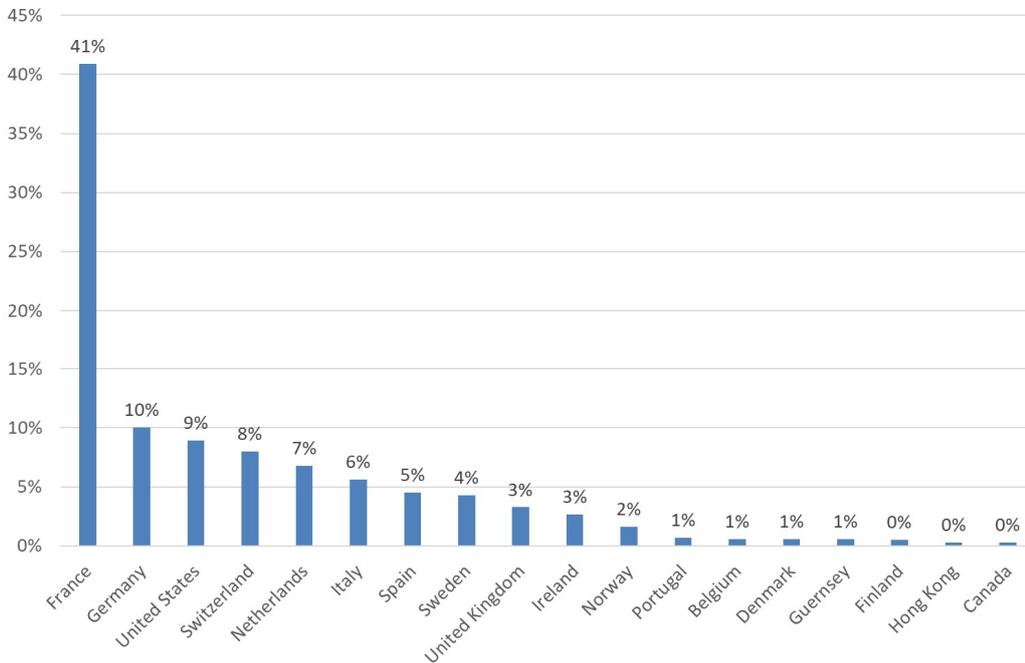
Enfin la Société de gestion exerce son vote de manière uniforme entre les différents OPC concernés.

## 2. Répartition géographique des droits de vote exercés.

La Société de Gestion a voté dans près de 20 pays en 2024. Toutefois, les principaux marchés sur lesquels la Société de Gestion a exercé ses droits de vote sont la France, l'Allemagne, les Etats-Unis et la Suisse.

L'exposition américaine du périmètre de vote de la Société de Gestion se fait par l'intermédiaire du fonds Equilibre Ecologique labélisé ISR. L'exposition en valeurs suisses provient notamment des investissements du fonds Europe Income Family.

### Graphique 1 : Répartition des votes aux AG par pays



Sources : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, Glass Lewis

<sup>15</sup> Voir [Politiques d'investissement ESG](#)

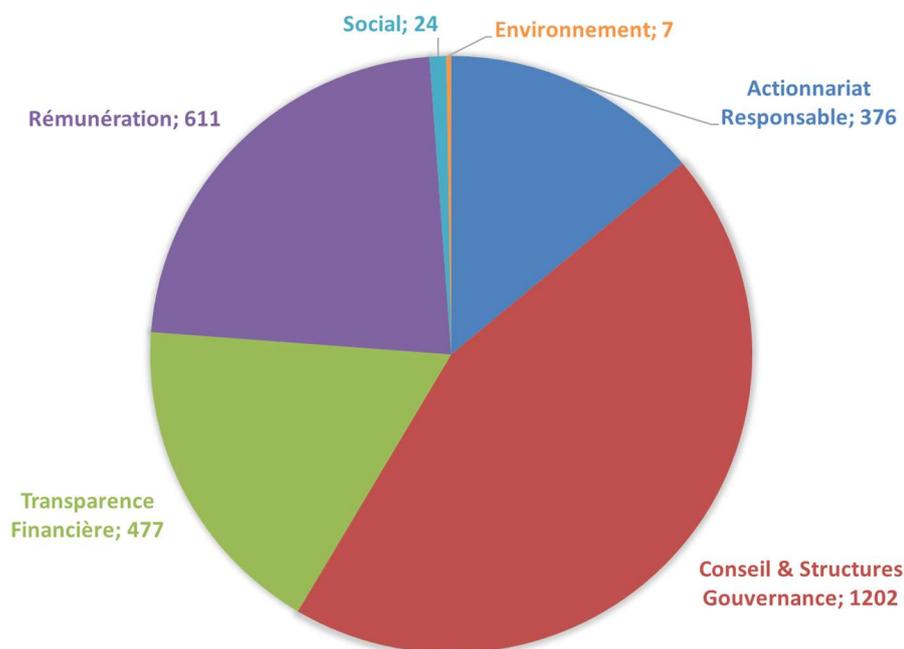
<sup>16</sup> Voir [Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG 2025](#)



## Dynamique de vote par thèmes de résolution : Un taux d'opposition de 23% notamment sur les thématiques de rémunération

En 2024, les résolutions votées en AG étaient majoritairement sur les thèmes d'actionnariat responsable et de qualité du conseil et des instances de gouvernance. Les sujets de rémunérations et de transparence financière et ESG étaient plus minoritaires. Les questions relatives à l'ESG (vote sur le rapport RSE et les résolutions Say on Climate<sup>17</sup>) sont quelques peu en repli en proportion par rapport à 2022.

### Graphique 2 : Répartition des résolutions votées en AG



Sources : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, Glass Lewis

En termes de choix de vote, la Société de Gestion s'est opposée aux résolutions pour 18% des résolutions (management ou actionnaire), et s'est opposée au management des entreprises pour environ 19% des résolutions. Un taux d'opposition qui est en baisse par rapport aux années précédentes mais qui est en hausse sur les résolutions d'actionnaires notamment sur les sujets sociaux (éthique dans l'intelligence artificielle, droits de l'Homme, transparence sur les sujets de santé) et environnementaux (résolutions climatiques).

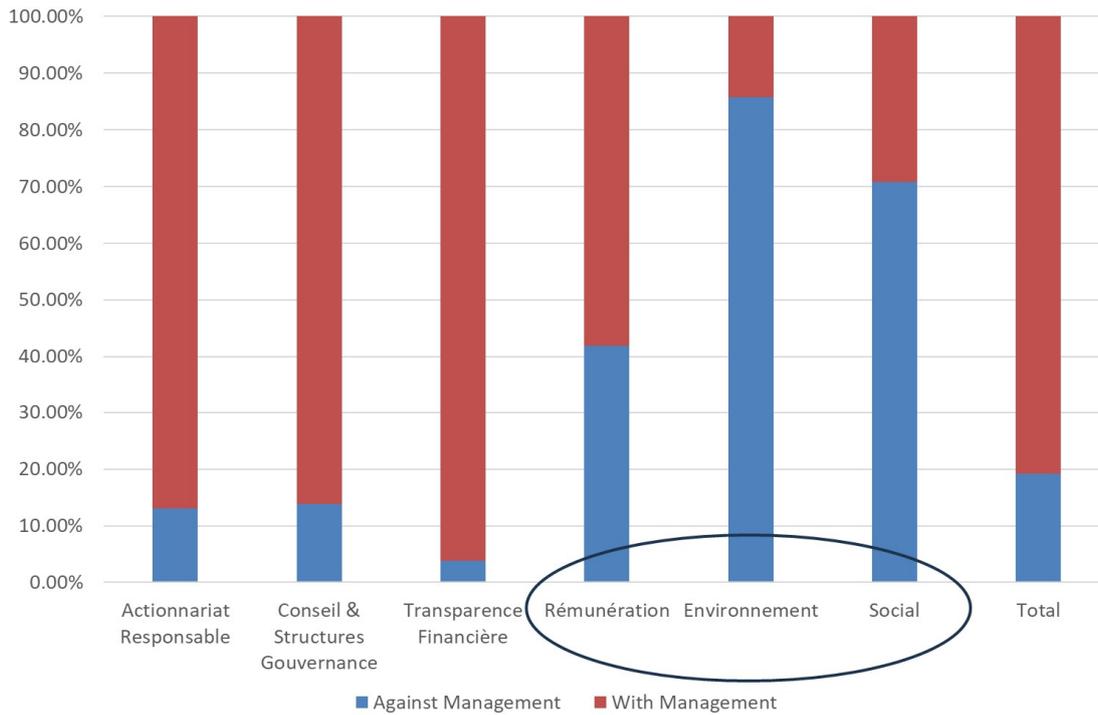
La Société de gestion a eu un vote actif sur ces agendas durables en s'alignant aux votes d'actionnaires et en s'opposant aux managements pour plus de 70% des résolutions concernées. Ces sujets

<sup>17</sup> Say on Climate est une initiative qui permet aux actionnaires d'exprimer leur avis sur la stratégie climatique d'une entreprise lors de son assemblée générale, à travers un vote consultatif ou contraignant.



environnementaux et sociaux se sont notamment invités aux AGs des entreprises des secteurs à forts enjeux climatiques (Say on Climate de TotalEnergies) et des géants de la Tech comme Microsoft et Alphabet. Les sujets de rémunérations assez liés à l'approche de durabilité (intégration de critères financiers et extra financiers dans les structures de rémunération) ont fait l'objet d'un vote actif (taux d'opposition de plus de 40%).

**Graphique 3 : Répartition des résolutions votées en AG par catégories de résolution et par type de vote**



Sources : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, Glass Lewis



**Tableau 4 : AG 2024, résolutions environnementales et votes**

| Country of Origin | Issuer Name                   | Proponent   | Proposal Number | Proposal Description  | Vote Decision | With Or Against Management | Catégorie Hottinguer |
|-------------------|-------------------------------|-------------|-----------------|---|---------------|----------------------------|----------------------|
| France            | Gecina Nom.                   | Management  | 16              | Advisory Vote on the Company's Ambition to Reduce GHG Emissions of its Buildings in Operation                           | Against       | Against Management         | Environnement        |
| France            | TotalEnergies SE              | Management  | 14              | Opinion on 2024 Sustainability and Climate Progress Report  | Against       | Against Management         | Environnement        |
| Netherlands       | Ferrovial S.E.                | Management  | 3               | Advisory Vote on Climate Strategy Report  | Against       | Against Management         | Environnement        |
| Portugal          | EDP-Energias DE Portugal S.A. | Management  | 1.3.            | Assessment of Progress Report on 2030 Climate Change Commitment   | For           | With Management            | Environnement        |
| United Kingdom    | Pennon Group                  | Management  | 16              | Approval of the Company's Climate-Related Financial Disclosure  | Against       | Against Management         | Environnement        |
| United States     | Microsoft Corporation         | ShareHolder | 7               | Shareholder Proposal Regarding Report on Risks of Providing AI to Facilitate New Oil and Gas Development and Production | For           | Against Management         | Environnement        |
| United States     | Republic Services, Inc.       | ShareHolder | 4               | Shareholder Proposal Regarding Just Transition Reporting  | For           | Against Management         | Environnement        |

Sources : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, Glass Lewis



**Tableau 5 : AG 2024, résolutions sociales et votes**

| Country of Origin | Issuer Name                | Proponent   | Proposal Number | Proposal Description   | Vote Decision | With Or Against Management | Catégorie Hottinguer |
|-------------------|----------------------------|-------------|-----------------|--|---------------|----------------------------|----------------------|
| Finland           | UPM-Kymmene Oyj            | Management  | 19              | Charitable Donations   | For           | With Management            | Social               |
| Switzerland       | Nestle SA                  | ShareHolder | 7               | Shareholder Proposal Regarding Sales of Healthier and Less Healthy Foods                                       | For           | Against Management         | Social               |
| United Kingdom    | Pennon Group               | Management  | 14              | Authorisation of Political Donations   | For           | With Management            | Social               |
| United Kingdom    | Rio Tinto plc              | Management  | 21              | Authorisation of Political Donations   | For           | With Management            | Social               |
| United Kingdom    | United Utilities Group PLC | Management  | 20              | Authorisation of Political Donations   | For           | With Management            | Social               |
| United States     | Alphabet Inc               | ShareHolder | 4               | Shareholder Proposal Regarding EEO Policy Risk Report  | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Alphabet Inc               | ShareHolder | 5               | Shareholder Proposal Regarding Report on Electromagnetic Radiation and Wireless Technologies                   | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Alphabet Inc               | ShareHolder | 6               | Shareholder Proposal Regarding Disclosure of Director Donations  | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Alphabet Inc               | ShareHolder | 7               | Shareholder Proposal Regarding Report on Portfolio Risk in Employee Retirement Options                         | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Alphabet Inc               | ShareHolder | 8               | Shareholder Proposal Regarding Lobbying Report   | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Alphabet Inc               | ShareHolder | 10              | Shareholder Proposal Regarding Report on Reducing Misleading Content on Reproductive Health Care               | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Alphabet Inc               | ShareHolder | 11              | Shareholder Proposal Regarding Amendment to Committee Charter to Require Oversight of AI                       | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Alphabet Inc               | ShareHolder | 12              | Shareholder Proposal Regarding Report on AI Misinformation and Disinformation                                  | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Alphabet Inc               | ShareHolder | 13              | Shareholder Proposal Regarding Human Rights Impact Assessment of AI-Driven Targeted Advertising                | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Alphabet Inc               | ShareHolder | 14              | Shareholder Proposal Regarding Targets and Report on Child Safety Impacts                                      | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Danaher Corp.              | ShareHolder | 5               | Shareholder Proposal Regarding Diversity and Inclusion Report  | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | International Paper Co.    | ShareHolder | 6               | Shareholder Proposal Regarding Report on LGBTQ Equity and Inclusion Efforts                                    | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | ITT Inc                    | ShareHolder | 4               | Shareholder Proposal Regarding Political Contributions and Expenditures Report                                 | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Microsoft Corporation      | ShareHolder | 4               | Shareholder Proposal Regarding Risks of Developing Military Weapons  | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Microsoft Corporation      | ShareHolder | 5               | Shareholder Proposal Regarding Assessment of Investments in Bitcoin  | Against       | With Management            | Social               |
| United States     | Microsoft Corporation      | ShareHolder | 6               | Shareholder Proposal Regarding Report on Siting in Countries of Significant Human Rights Concern               | Against       | With Management            | Social               |
| United States     | Microsoft Corporation      | ShareHolder | 8               | Shareholder Proposal Regarding Report on AI Misinformation and Disinformation                                  | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Microsoft Corporation      | ShareHolder | 9               | Shareholder Proposal Regarding Report on Risks of AI Data Sourcing   | For           | Against Management         | Social               |
| United States     | Palo Alto Networks Inc     | ShareHolder | 6               | Shareholder Proposal Regarding Report on Portfolio Risk in Employee Retirement Options                         | Against       | With Management            | Social               |
| United States     | Walt Disney Co (The)       | ShareHolder | 6               | Shareholder Proposal Regarding Report on Political Expenditures and Values Congruency                          | Unvoted       | Unvoted                    | Social               |
| United States     | Walt Disney Co (The)       | ShareHolder | 6               | Shareholder Proposal Regarding Report on Political Expenditures and Values Congruency                          | Unvoted       | NotCounted                 | Social               |
| United States     | Walt Disney Co (The)       | ShareHolder | 7               | Shareholder Proposal Regarding Report on Compensation and Health Benefit Gaps Related to Gender Dysphoria Care | Unvoted       | Unvoted                    | Social               |
| United States     | Walt Disney Co (The)       | ShareHolder | 7               | Shareholder Proposal Regarding Report on Compensation and Health Benefit Gaps Related to Gender Dysphoria Care | Unvoted       | NotCounted                 | Social               |
| United States     | Walt Disney Co (The)       | ShareHolder | 8               | Shareholder Proposal Regarding Charitable Contributions Disclosure   | Unvoted       | Unvoted                    | Social               |
| United States     | Walt Disney Co (The)       | ShareHolder | 8               | Shareholder Proposal Regarding Charitable Contributions Disclosure   | Unvoted       | NotCounted                 | Social               |

Sources : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, Glass Lewis

## B. RAPPORT D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - METTRE A JOUR

### 1. Politique d'engagement actionnarial

Le rapport d'engagement détaille les actions engagées auprès des émetteurs dans lesquels elle investit, en abordant des thématiques essentielles telles que la gouvernance, l'environnement et les enjeux sociétaux.

La politique d'engagement de la Société de gestion est disponible sur le site internet de la Banque



Hottinguer dans la rubrique « Nos engagements », elle est mise à jour a minima annuellement ou dès qu'elle le nécessite.

La démarche d'engagement actionnarial et obligataire de la Société de gestion s'articule en définitive sous la forme de 3 types d'engagement :

**Axe 1 : Engagement collaboratif.** Dans le cadre de ses initiatives d'engagement collectif, la Société de Gestion s'implique dans plusieurs groupes d'investisseurs pour influencer les entreprises dont principalement l'initiative Climate Action100+<sup>18</sup>, l'initiative Nature Action 100<sup>19</sup> et la plateforme d'engagement du FIR<sup>20</sup>.

**Axe 2 : Engagement ciblé.** Ce type d'engagement vise à challenger les entreprises sur certains sujets ESG et des cas spécifiques de controverses ayant une conséquence directe sur l'investissement (exemples : éligibilité au regard des politiques d'investissement, niveau minimum de qualité ESG requis pour les fonds article 8 et 9). Le résultat du dialogue peut amener la société de Gestion à revoir le statut d'éligibilité d'une entreprise d'un point de vue ESG.

**Axe 3 : Dialogue courant.** Il s'agit ici du dialogue continu avec les entreprises sur des questions ESG génériques ou thématiques. Celui-ci peut se faire dans le cadre de rencontres avec des entreprises déjà analysées en ESG et pour lesquelles on souhaite obtenir plus de détail sur les actions mises en œuvre. Ce type de dialogue est aussi celui initié dans le cadre de rencontres avec des entreprises dont on cherche à déterminer le profil ESG (émetteurs non cotés, small ou microcaps non encore notées en ESG, entreprises introduites en bourse).

La Société de Gestion a réalisé en 2024 environ 300 meetings d'engagement, sur 250 sociétés.

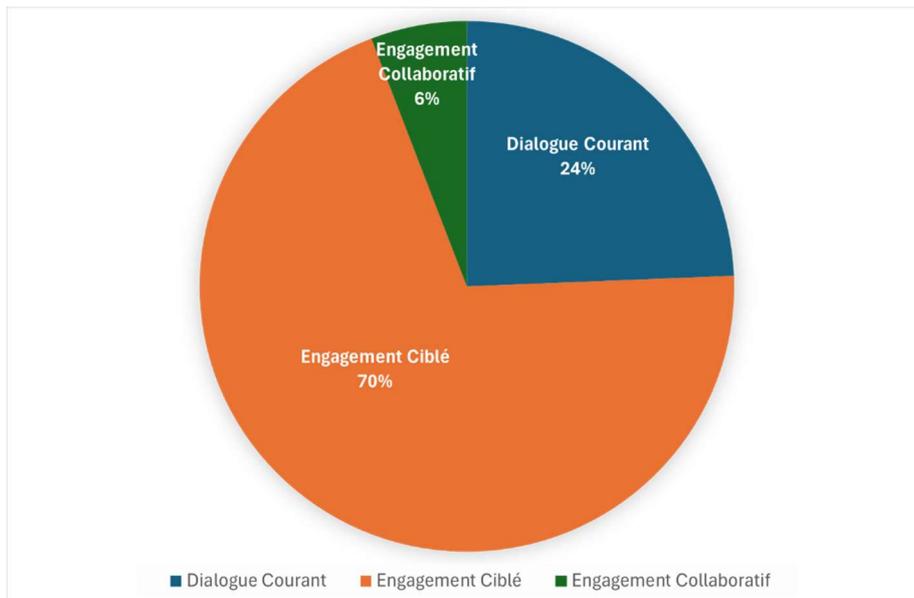
#### Graphique 4 : Engagements Hottinguer 2024

---

<sup>18</sup> Voir <https://www.climateaction100.org/>

<sup>19</sup> Voir <https://www.natureaction100.org/>

<sup>20</sup> Voir [https://www.frenchsif.org/isr\\_esg/plateforme-engagement/engagement-actionnarial/](https://www.frenchsif.org/isr_esg/plateforme-engagement/engagement-actionnarial/)



Source : Messieurs Hottinguer & Cie – Gestion privée

- 192 de ces engagements étaient des **engagements ciblés** pour les objectifs suivants :
  - ⇒ 80% sur des cas de controverses (Volkswagen, Airbus) mais surtout dans le cadre des interactions avec les sociétés et émetteurs non notées par notre partenaire ESG MSCI et pour lesquels la Société de Gestion utilise son modèle propriétaire pour calculer un score HESG\*
  - ⇒ 10% sur le climat et les plans de transition. Ces engagements correspondent notamment à la campagne d'engagement sur les plans de transition énergétique des entreprises au sein du fonds Equilibre Ecologique lancée en décembre 2024. Cette campagne vise à sensibiliser les entreprises investies sur les attentes de la Société de gestion en matière de crédibilité des plans de décarbonation et d'objectifs climatiques avec un focus particulier sur le scope 3.
  - ⇒ 10% sur la stratégie de valorisation du capital humain et des pratiques RH. Ces engagements correspondent à la campagne d'engagement RH lancée au cours de l'année 2024 auprès des sociétés du fonds Talents présentant des axes d'amélioration sur certains enjeux RH clés (notamment turnover des employés, engagement collaborateurs et satisfaction des salariés, diversité du conseil).
- 16 de ces engagements étaient des **engagements collaboratifs** réalisés dans le cadre de coalitions d'investisseurs et portant sur les objectifs suivants :
  - ⇒ Climat et transition : Climate Action 100+. Ces programmes d'engagement ont été » initiés en 2021 et portent sur les sociétés TotalEnergies, Engie, Danone, Air France KLM, Renault. Les actions d'engagement en 2024 avec ces entreprises ont comportés le dépôt de résolution et une action en référé (TotalEnergies), l'envoi de lettre d'engagement à la direction générale (Air France KLM, Engie) et des meetings avec les instances de direction.
  - ⇒ Biodiversité : Nature Action. Un programme d'engagement a été initié sur la société Stora Enso aux côtés d'autre investisseurs essentiellement scandinaves. L'engagement a consisté en l'envoi d'une lettre introductive à la direction générale ainsi qu'une évaluation selon le benchmark d'analyse de la Nature Action. Des interactions avec la société ont également eu lieu au moment de l'incident portant sur la destruction de souches de moules protégées dans des rivières en Finlande concernant un site de production forestière du groupe.



⇒ Club SMID du FIR. Engagements aux côtés d'investisseurs membres du Forum pour l'Investissement Responsable sur le thème du capital humain avec un univers de petites et moyennes entreprises françaises.

**Tableau 6 : Engagements ciblés et collaboratifs 2024**

| Type d'engagement        | Principaux programmes   | Principales sociétés   |
|--------------------------|---|--|
| Engagements ciblés       | <b>Engagement controverses/Ban List</b>                               | 192 sociétés dont :<br>Volkswagen, Airbus  |
|                          | <b>Engagement Fonds Talents Small &amp; Mid Caps – Capital Humain</b> | Intercos, Brunello Cucinelli, Kingspan, Puig, Euronext, Bureau Veritas, Elis, ID Logistics, Wavestone      |
|                          | <b>Engagement Fonds Equilibre Ecologique - Climat</b>                 | Veolia, Saint Gobain, Mastec, Quantas Services, Wienerberger, Svenska Cellulosa, Waga Energy, Derichebourg |
| Engagement collaboratifs | <b>FIR club SMID</b>  | 16 sociétés dont :<br>Elis, Wavestone, Cie des Alpes   |
|                          | <b>CA100+</b>   | Renault, Air France KLM, Danone, Engie, TotalEnergies  |
|                          | <b>NA100</b>  | Stora Enso   |
| <b>Dialogue Courant</b>  | <b>Climat, Biodiversité, chaîne de l'offre, capital humain, ESG</b>   | +/- 100 sociétés   |

- Environ 100 engagements sous la forme d'un **dialogue courant** ont été menés tout au long de l'année sur des sujets variés tels que le capital humain, la biodiversité, le climat, la chaîne de l'offre, et l'ESG en général. Ces engagements se formalisent lors des rencontres de la Société de gestion avec des entreprises dans le cadre de conférences brokers spécialisées (conférences ESG) et dans les rencontres sociétés bilatérales. Ces rencontres sont l'occasion d'interroger les entreprises sur les enjeux ESG clés pour leur secteur. Pour ce faire, la Société de Gestion se réfère à la matrice de matérialité qu'elle utilise dans le cadre de ses modèles de notation ESG propriétaires.
  - Entreprises du secteur de l'Energie, Matières Premières, Mines, Electriciens → Enjeux climatiques.
  - Entreprises du secteur de l'Industrie → Enjeux environnementaux (transition énergétique, économie circulaire) et sociaux (capital humain, chaîne de l'offre, relations clients).
  - Entreprises du secteur des Services → Enjeux sociaux notamment de capital humain ;
  - Entreprises du secteur de la consommation → Enjeux environnementaux (ecodesign des produits) et sociaux (chaîne de l'offre).
  - Entreprises du secteur des financières → Enjeux de gouvernance.



## V. INVESTISSEMENT DANS LES ÉNERGIES FOSSILES – ALIGNEMENT DES INVESTISSEMENTS À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE DES ACTIVITÉS DURABLES

Cette section décrit l'exposition de la Société de Gestion aux secteurs fossiles et à la taxonomie européenne des activités vertes mettant en avant le profil relativement peu carboné de la Société de Gestion et plus exposé aux solutions vertes. Les chiffres sont fournis en valeur pour les encours de la Société de Gestion et en moyenne équi pondéré sur l'univers des sociétés couvertes par l'agence MSCI.

### 1. Investissement dans le secteur fossile

L'exposition résiduelle des encours de la Société de Gestion au secteur fossile est désormais de 5% contre une moyenne de 7% pour l'univers MSCI.

En matière de mix énergétique du secteur des électriciens, la part de l'électricité d'origine fossile est plus de deux fois moins importante que celle du marché tandis que le mix renouvelable est deux fois plus conséquent. Ceci illustre le positionnement de la Société de Gestion sur les fournisseurs d'électricité bas carbone et en transition.

**Tableau 8 : Exposition aux combustibles fossiles**

|   | Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée |       |       | Univers MSCI |
|---|---|-------|-------|--------------|
|   | Titres vifs                               | OPCVM | Total |              |
| % entreprises (en valeur) de l'univers ayant une exposition active au secteur des combustibles fossiles | 5%  | 6%    | 5%    | 7%           |

Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée (données au 31.12.2024)

**Tableau 9 : Mix électrique des fournisseurs d'électricité par source d'énergie (pondéré en valeur)**

|                    | Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée (*) | Univers MSCI |
|--------------------|---|--------------|
| Charbon Thermique  | 7%  | 19%          |
| Pétrole & Gaz      | 14%   | 28%          |
| Nucléaire          | 5%  | 6%           |
| Hydraulique        | 9%  | 13%          |
| Renouvelables (**) | 66%   | 34%          |

(\*) titres vifs uniquement

(\*\*) solaire, éolien, biomasse, géothermique, moulins à marée, autres renouvelables

Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée données au 31.12.2024

### 1. Alignement à la taxonomie européenne



L'alignement taxonomique précédemment publié sur la base de données estimées est cette année publiée sur des données reportées par les entreprises, celles-ci étant désormais plus nombreuses à communiquer sur ce chiffre. Sur le périmètre de titres vifs, la Société de Gestion affiche un alignement de 7.3% contre une moyenne de l'ordre de 4,9% pour l'univers dans son ensemble.

Ce résultat s'explique notamment par les choix d'investissement à la gestion collective via en particulier le fonds Equilibre Ecologique présentant quant à lui un alignement taxonomique de plus de 12%.

**Tableau 10 : Alignement à la taxonomie européenne (\*) – Périmètre Actions & Obligations**

|  | <b>Messieurs<br/>Hottinguer &amp; Cie<br/>Gestion Privée</b> | <b>Univers MSCI</b> |
|--|--|---------------------|
| Alignement taxonomique   | 7,3%   | 4,9%                |
| Alignement taxonomique en lien avec les objectifs d'atténuation et d'adaptation climatiques  | 5,7%   | 4,1%                |
| Alignement taxonomique en lien avec les objectifs liés à la bonne gestion de l'eau, l'économie circulaire, le traitement de la pollution et la préservation de la biodiversité | 1,5%   | 0,8%                |

(\*) Estimation moyenne (pondérée en valeur) du % maximum de chiffres d'affaires des entreprises de l'univers exposées aux activités taxonomiques, ne portant pas de préjudices majeurs aux autres objectifs d'investissement durable (DNSH) et respectant les minimas sociaux<sup>21</sup>.

Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée données au 31.12.2024

## VI- STRATÉGIE D'ALIGNEMENT CLIMAT ET DE CONTRIBUTION AUX ACCORDS DE PARIS – STRATÉGIE D'ALIGNEMENT BIODIVERSITÉ

### 1. Stratégie d'Alignement aux Accords de Paris

En 2022, la Société de Gestion s'est fixé un premier objectif de réduction de l'exposition des actifs gérés aux risques climatiques et de perte en capital naturel. Elle s'est également inscrite en continuité des années précédentes dans une démarche de contribution positive aux objectifs de développement durable environnementaux. La Société de Gestion a pu matérialiser cette ambition par la mise en place de ses politiques Climat et Biodiversité et l'implémentation d'outils d'intégration ESG mais aussi au travers de sa gamme de gestion.

La Société de Gestion s'est fixée 2025 pour préparer la formulation d'objectifs de décarbonation de ses investissements avec une première réflexion menée en 2024.

Dans le cadre de ce rapport, la Société de Gestion formule pour la première fois des engagements circonscrits au périmètre de la gestion collective, soit 20% des actifs totaux sous gestion (hors exécution) Ces engagements sont structurés autour de trois axes.

<sup>21</sup> Pour ce faire, les entreprises de la liste d'exclusion correspondant aux politiques d'investissement de la société de gestion sont exclues du périmètre de calcul.



## **Objectifs n°1 : Décarboner les investissements => Sortie complète du charbon thermique à horizon 2030**

La Société de Gestion s'engage à décarboner progressivement son portefeuille, avec une sortie définitive et complète du charbon d'ici 2030.

Déjà amorcée avec la mise en place de sa politique charbon en 2022 visant à exclure l'ensemble des sociétés de la Global Coal Exit List (GCEL)<sup>22</sup>, ce nouvel engagement va un cran plus loin avec un objectif de zéro tolérance sur les seuils d'exposition (en part du mix électrique et en part du mix revenus).

Graduellement, cet engagement impliquera un suivi des engagements de sortie complète du charbon de la part des entreprises encore exposées au charbon thermique (en deçà des seuils de la GCEL) et ce, d'ici à 2030.

## **Objectifs n°2 : Soutenir la transition climatique => Promouvoir des engagements SBTi**

Afin de contribuer à l'accélération de la transition énergétique, la Société de Gestion vise à ce que 75 % des sociétés détenues en direct disposent d'objectifs de décarbonation validés par la Science-Based Targets initiative (SBTi)<sup>23</sup> d'ici 2030, avec une ambition d'atteindre 100 % à horizon 2040.

Cet engagement s'inscrit en progression par rapport aux résultats observés au 31/12/2024, date à laquelle 51 % des sociétés investies en titres vifs à la gestion collective disposaient d'un objectif validé SBTi.

Parallèlement, une politique de due diligence climat sera menée en 2025 et 2026 auprès des sociétés de gestion partenaires afin d'aligner les fonds externes (OPC) avec ces engagements.

## **Objectif n°3 : Participer au développement de solutions bas carbone=> Investir dans la transition énergétique et écologique**

La Société de Gestion participe aux financements de solutions vertes à travers son fonds thématique Equilibre Ecologique, qui vise à financer des entreprises développant des technologies ou services favorables à la transition environnementale. La Société de Gestion vise au travers de ce fonds à améliorer l'exposition moyenne aux éco-activités de ses investissements par rapport au marché avec pour objectif une amélioration de cette empreinte écologique par rapport à l'univers d'investissement à l'échelle annuelle.

### **2. Stratégie d'alignement Biodiversité**

La Société de Gestion est encore en phase d'étude sur les questions de risques capital naturel.

En marge de sa politique d'investissement Biodiversité, elle continue d'étudier les principales incidences négatives<sup>24</sup> et expositions de ses actifs et ne prend par pour le moment d'engagements quantifiés au-delà de l'objectif n°3 d'amélioration de la part verte via le fonds Equilibre Ecologique.

### **3. Mesures et indicateurs de suivi quantitatifs**

---

<sup>22</sup> Voir Global Coal Exit List de l'ONG Urgewald [GCEL](#). Les seuils relatifs d'exclusion du charbon thermique de la GCEL sont de 10% du mix électrique ou du mix revenus qui s'ajoutent à d'autres critères d'exposition absolue en MWh et en millions de tonnes produits.

<sup>23</sup> Voir le référentiel et la liste des entreprises déjà validées [Science Based Targets](#)

<sup>24</sup> Voir partie ci-dessous sur les indicateurs et suivis quantitatifs



Dans cette section nous présentons les résultats détaillés d'une étude de suivi quantitatif des risques liés au changement climatique et à la biodiversité auxquels sont exposés les investissements de la Société de Gestion en comparaison de l'univers MSCI.

Nous nous concentrons pour la plupart des sections de cette analyse sur les actifs « *Corporate* », c'est-à-dire les instruments Actions et Obligations, et sur les OPCVM – **soit 89 % de l'actif total de la société de gestion.**

Concernant la portion OPCVM de l'analyse nous avons analysé l'impact climat et biodiversité des fonds par « transparence » des lignes.

Sur la base de ce périmètre élargi, nous effectuons comme en 2022 une étude quantitative mesurant le bilan carbone des actifs, ainsi que leur niveau d'alignement aux Accords de Paris et leur exposition aux risques de perte en biodiversité. Nous comparons les actifs de la Société de Gestion à l'univers MSCI World qui est un indice représentatif du marché et du périmètre d'investissement Hottinguer.

Les chiffres sont fournis en valeur pour les encours de la Société de Gestion et en moyenne équipondéré sur l'univers des sociétés couvertes par l'agence MSCI (environ 10000 sociétés).

## i) Climat

### Encadré 4 : Mesures d'alignement Climat : résultats quantitatifs

#### *Bilan Carbone & Risques Climatiques sur l'actif consolidé*

- Bilan carbone : avec une empreinte carbone de 402 tonnes de CO<sub>2</sub> par millions d'€ investis (mesure d'émissions financées absolue) contre 799 pour l'univers MSCI équipondéré et une intensité carbone de 790 tonnes de CO<sub>2e</sub> par millions d'€ de chiffre d'affaires (mesure d'émissions financées relative) contre 752 tonnes pour l'univers MSCI, la Société de Gestion est légèrement plus émissive par ses investissements Actions & Obligations que le marché. La prise en compte des actifs OPC induit une baisse de l'empreinte carbone moyenne agrégée qui s'établit à 359 tonnes par millions d'€ investis. Dans le même temps, la prise en compte des OPC permet une légère baisse de l'intensité carbone au niveau agrégé à 678 tonnes de CO<sub>2</sub> par millions d'euros de chiffre d'affaires.
- Les outils de Value at Risk (VaR) Climat fournis par MSCI, indiquent une exposition plus faible de la Société de Gestion comparativement au marché aux risques de transition climatique. Cette configuration reflète que, bien que légèrement plus émissives que la moyenne du marché, le niveau d'engagement des entreprises en portefeuille et la qualité des plans de transition permet de réduire l'exposition aux risques de transition (voir ci-dessous).
- Les VaR associées aux événements climatiques extrêmes fournissent quant à elle une indication du niveau d'adaptation des entreprises investies par la Société de Gestion aux risques physiques climatiques. Ces VaR témoignent d'une moindre sensibilité, ou meilleure préparation, aux événements météorologiques extrêmes de la Société de Gestion par rapport au marché. Cela peut notamment s'expliquer par une sélection d'émetteurs dotés de stratégies de gestion des risques plus robustes et d'une meilleure capacité d'adaptation aux aléas climatiques, y compris dans les zones géographiques les plus exposées.
- Si le portefeuille Actions & Obligations Hottinguer est légèrement plus carboné que le marché, on observe néanmoins un bon niveau d'engagement de la part des entreprises investies. *Science Based Targets Initiative (SBTi)* fournit des référentiels de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub> par secteur en ligne avec la science climatique. La part en valeur des entreprises ayant au moins



une cible de décarbonation validée par SBTi est de 70 % du périmètre Actions & Obligations contre 45% pour l'univers MSCI équilibré (la prise en compte des OPC vient réduire ce niveau d'engagement).

*Alignement des actifs aux Accords de Paris*

- En prenant en compte les émissions et les cibles de décarbonation des entreprises, selon la méthodologie MSCI, les investissements de la Société de Gestion (Actions & Obligations + OPC) seraient alignés avec un scénario de réchauffement climatique de 2,4°C contre 3,1°C pour l'univers MSCI équilibré. Cette température implicite indique que par ses investissements Actions & Obligations et OPC, la Société de Gestion n'est pas encore alignée aux Accords de Paris et soutient un scénario climatique tendanciel dit « *Business As Usual* »<sup>25</sup>.

**Tableau 11 : Bilan Carbone des Investissements**

|  | Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée |       |       | Univers MSCI |
|--|---|-------|-------|--------------|
|  | Actions & Obligations                     | OPCVM | Total |              |
| Empreinte Carbone =<br>Émissions totales financées<br>via les investissements Scope<br>1, 2 et 3 en tonnes de CO2 par<br>millions d'euros investis | 402                                       | 407   | 405   | 799          |
| Intensité Carbonne en tonnes<br>de CO2 par millions d'euros<br>de chiffres d'affaires  | 790                                       | 738   | 765   | 752          |

Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31/12/2024

<sup>25</sup> Scénario dans le cadre duquel les émissions de CO2 à l'échelle globale conservent leur tendance actuelle et qui mènerait le réchauffement d'ici 2100 entre 2 et 4°C selon les modèles scientifiques du GIEC.



**Tableau 12 : Analyse de scénarios climatiques et Alignement aux Accords de Paris**

|   | Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée | Univers MSCI |
|---|---|--------------|
| Température implicite des investissements   | 2,4°C                                     | 3,1°C        |
| % univers aligné 1,5°C (en nombre de sociétés)  | 11%                                       | 10%          |
| % univers aligné 2°C (en nombre de sociétés)  | 37%                                       | 26%          |
| % univers non aligné (en nombre de sociétés)  | 44%                                       | 37%          |
| % univers fortement non aligné (en nombre de sociétés)  | 8%  | 26%          |
| % univers ayant formulé au moins une cible de décarbonation validé par Science Based Targets Initiative | 54%                                       | 45%          |

Les indicateurs ci-dessus couvrent l'ensemble du périmètre actions, obligations et OPCVM.

Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31.12.2024

**Tableau 12 : Value at Risk – Risques de Transition**

|  | Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée |       |       | Univers MSCI |
|--|---|-------|-------|--------------|
|  | Actions et obligations                    | OPCVM | Total |              |
| VaR Risques de Transition convergence vers un scénario 1,5°C | -10,56                                    | -7,67 | -9,20 | -15,74       |
| VaR Risques de Transition convergence vers un scénario 2°C   | -2,29                                     | -1,61 | -1,97 | -4,67        |
| VaR Risques de Transition convergence vers un scénario 3°C   | -2,35                                     | —     | -1,25 | -3,56        |

Les Value at Risk (VaR) sont exprimées en % de valeur d'actif. Les VaR transition illustrent le risque de perte ou gain en valeur d'actif liés à l'occurrence d'un scénario de réchauffement climatique en lien avec la régulation sur le CO2 (droit à émettre).

Les métriques sont des moyennes pondérées en valeur de chaque univers.

Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31.12.2024



**Tableau 14 : Value at Risk – Risques Physiques**

|  | Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée |       |       | Univers MSCI |
|--|---|-------|-------|--------------|
|  | Actions et obligations                    | OPCVM | Total |              |
| VaR Risques Physiques convergence vers un scénario 1.5°C | -0,64                                     | -0,49 | -0,57 | -1,73        |
| VaR Risques Physiques convergence vers un scénario 2°C   | -0,98                                     | -0,75 | -0,88 | -2,66        |
| VaR Risques Physiques convergence vers un scénario 3°C   | -1,93                                     | -1,41 | -1,68 | -4,91        |
| VaR Risques Physiques convergence vers un scénario 4°C   | -3,31                                     | -2,38 | -2,88 | -7,83        |

*Les VaR Risques Physiques illustrent le risque de perte ou gain en valeur d'actif liés aux évènements climatiques extrêmes.*

*Les métriques sont des moyennes pondérées en valeur de chaque univers.*

*Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31.12.2024*

## **ii) Biodiversité**

Cette partie de l'étude se focalise sur les KPIs d'incidences négatives liés à la Biodiversité (PAI) et aux poids des secteurs à fort enjeu en termes de capital naturel.

Sur l'année écoulée, on observe une dégradation de l'exposition aux risques de perte en biodiversité : plus forte dépendance à la biodiversité de la structure sectorielle, plus forte exposition des opérations aux zones protégées.

Toutefois, la Société de Gestion présente aussi des résultats globalement plus favorables que le marché pour d'autres indicateurs relevant plus de la gestion du risque de perte en biodiversité (existence de politique biodiversité, politique ou objectifs consommation d'eau).



## Encadré 5 : Mesures d'alignement Biodiversité - Messieurs Hottinguer & Cie : résultats quantitatifs

### Analyse des mesures et KPIs Biodiversité :

- En considérant une définition large de la dépendance aux écosystèmes naturels, les secteurs les plus dépendants à la biodiversité comme l'alimentaire & boisson, les matériaux de base dans leur ensemble et les fournisseurs d'électricité sont plus représentés dans les investissements en titres vifs de la Société de Gestion que dans le reste du marché (5 % contre 3 % pour 14% dans l'univers MSCI).
- Les modèles d'affaires des entreprises du portefeuille Hottinguer sont assez internationalisés et ouverts à toutes les régions du monde, pays développés et pays émergents. Ils sont aussi plus exposés aux régions à risque en matière de biodiversité, de stress hydrique et aux aires protégées que la moyenne du marché.
- Cette plus forte exposition va toutefois de pair avec une meilleure gestion de ces risques et de moindres incidences négatives en matière de biodiversité pour la Société de Gestion en comparaison du marché. Les émissions dans l'eau et les déchets dangereux sont moins importants pour les investissements de la Société de Gestion que dans le marché dans son ensemble. De plus, les investissements de la Société de Gestion intègrent davantage des objectifs de protection de la biodiversité et de réduction de la consommation d'eau que le marché en mettant en place des politiques de pilotage de ces risques.

**Tableau 15 : Incidences Négatives Biodiversité et Capital Naturel**

|  | Messieurs Hottinguer & Cie<br>Gestion Privée |       |       | Univers<br>MSCI |
|--|--|-------|-------|-----------------|
|  | Actions et obligations                       | OPCVM | Total |                 |
| Part de l'actif ayant des sites opérationnels dans des zones protégées ou proches des zones de grande valeur en termes de biodiversité | 10,4%  | 43,8% | 26,1% | 4,8%            |
| % d'entreprises (en poids) déclarant avoir une politique de protection de la biodiversité  | 6,0%   | 6,2%  | 6,1%  | 3,5%            |
| Emissions dans l'eau par tonnes en millions d'€ investis   | 0,06   | 0,07  | 0,06  | 18,42           |
| Déchets dangereux tonnes par millions d'€ investis   | 0,62   | 2,37  | 1,45  | 6,20            |
| % d'entreprises (en valeur) exposées à des zones de stress hydrique élevé et n'ayant pas de politique de gestion de l'eau              | 2,6%   | 2,8%  | 2,7%  | 1,3%            |
| % d'entreprises (en poids) ayant des objectifs actuels ou futurs de réduction de consommation d'eau                                    | 51,7%  | —     | 51,7% | 43,5%           |

Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31.12.2024



**Tableau 16 : Poids des interdépendances Biodiversité**

|                            | Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée | Univers MSCI |
|----------------------------|---|--------------|
| Alimentaire & Boisson      | 3%  | 7%           |
| Services aux collectivités | 1%  | 1%           |
| Matériaux de base          | 2%  | 6%           |
| Total                      | 5%  | 14%          |

*Périmètre : actions et obligations.*

*Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31.12.2024*

## VII- INTÉGRATION DES RISQUES ESG DANS LA GESTION DES RISQUES

### 1. Processus général d'identification des risques ESG, principe de double matérialité

La prise en compte des critères extra-financiers dans la stratégie d'investissement a été initiée en 2021 par Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée dans le but de créer de la valeur pour ses clients tout en veillant au respect de principes de développement durable inscrit dans l'histoire de la Société de Gestion et de son actionnaire, la Banque Hottinguer. La prise en compte des critères ESG dans l'analyse et les décisions de gestion a donc pour objectif de cibler les facteurs matériels déterminants dans la valorisation à long terme d'une entreprise, que ce soit sur le plan économique et financier, ou sur le plan de la durabilité. Cette recherche de double matérialité fait partie intégrante de la feuille de route d'intégration ESG que la société de gestion s'est fixée dès 2021.

La Banque Hottinguer et la Société de gestion ont inscrit ce principe au cœur de leurs dispositifs finance durable en commençant à initier dès 2022 les 3 principales politiques d'investissement visant à limiter les incidences négatives et réduire l'exposition des actifs aux grands risques ESG.

L'identification des risques ESG et leur suivi par le département des risques de la Société de Gestion est un processus désormais en place.

En 2024, une étape supplémentaire a été franchie avec l'intégration des contraintes ESG en pre-trade dans l'outil front office et l'automatisation des reportings extra-financiers.

En marge du Comité ESG, une procédure de suivi des grands risques ESG effectif au travers du contrôle pre et post trade de l'application des politiques d'investissement. Le département des risques a également la charge du contrôle de la bonne application des contraintes ESG pour les fonds de la gamme Article 8 et 9 et labélisés.



## Encadré 6 : Processus d'identification des risques ESG financiers et des risques et incidences en matière de durabilité.

**Matérialité économique et financière** : Il s'agit tout d'abord d'identifier les critères ESG qui peuvent impacter à court moyen ou long terme la valeur des investissements et constituent un risque pour la valeur des actifs.

La prise en compte de cette matérialité découle notamment d'une vision sectorielle de la façon dont la valeur se déploie dans l'économie, c'est-à-dire de l'amont à l'aval - production, transformation, consommation, réutilisation et recyclage. Il s'agit ensuite de focaliser l'analyse des entreprises sur les sujets qui sont plus ou moins susceptibles d'être impactant pour les modèles d'affaire en fonction du secteur d'appartenance de l'entreprise. La Société de gestion met ainsi les catalyseurs de création de valeur que sont la sobriété en ressources des modèles d'affaires et l'alignement d'intérêt entre toutes les parties prenantes (actionnaires, clients, collaborateurs...) au cœur de son dispositif d'intégration ESG.

**Matérialité de durabilité** : L'activité d'une entreprise n'est pas seulement affectée par des éléments extra-financiers, elle peut aussi avoir en retour un impact plus ou moins négatif sur la nature, la société. On parle d'incidences négatives de durabilité.

A ce titre, la Société de gestion observe les incidences négatives de l'activité des entreprises selon la vision amont/aval de l'économie expliquée ci-dessus. Ainsi, l'enjeu écologique est appréhendé au sens large et pas seulement pour les quelques secteurs du mix énergétique mais en considérant la responsabilité de toutes les industries. Au-delà de la transition énergétique et du climat, l'enjeu environnemental est envisagé dans sa globalité, sur l'ensemble des ressources naturelles. Concernant les incidences négatives sociétales, l'alignement des intérêts entre toutes les parties prenantes de l'entreprise doit permettre une meilleure prise en compte des externalités sociales en matière de droits humains, de mixité et d'équité. Il est par ailleurs garant de bonnes pratiques de gouvernance en matière d'éthique et de transparence.

## 2. Notations extra-financières - Scores HESG / HESGP

Comme évoqué à plusieurs reprises durant ce rapport, la Société de Gestion a mis en place au cours des 3 dernières années un certain nombre d'outils d'intégration ESG à disposition des gérants. Deux modèles quantitatifs de notation des actifs font désormais partie intégrante du processus de qualification ESG avant investissement requis pour les produits Article 8 et 9, dans le cadre du protocole SFDR que s'est fixé la société de Gestion.

**Concernant les titres vifs d'entreprises**<sup>26</sup>, le score propriétaire HESG réplique le référentiel HESG Hottinguer à 7 enjeux : Environnement = Changement Climatique, Capital Naturel ; Social = Capital Humain, Clients & Fournisseurs, Impacts sociétaux ; Gouvernance = Gouvernance d'entreprise, Ethique & Transparence.

A titre d'exemples, sur le socle Environnement, les indicateurs passés au crible sont les émissions de gaz à effets de serre, la consommation d'eau, les déchets recyclés, la part des opérations dans les régions à risque pour la biodiversité ou pour la transition énergétique, etc. Sur le socle Social, sont considérés les budgets formation, le turnover des employés, la part des femmes dans l'exécutif, etc. Enfin, sur le socle

<sup>26</sup> Voir aussi le document [Méthodologies de scoring ESG Hottinguer](#)

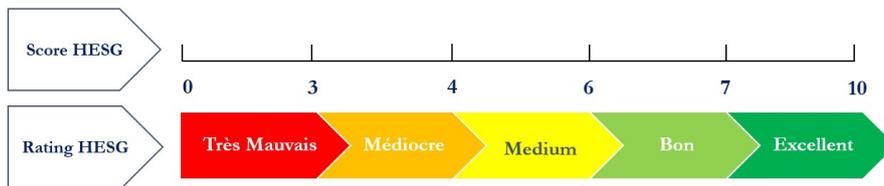


Gouvernance, des mesures reflétant l'alignement d'intérêt entre les dirigeants et les actionnaires de l'entreprise telles que l'indépendance du conseil d'administration ou encore la rémunération de l'exécutif, sont analysées. Sur cette dimension, le suivi des controverses relatives à la corruption, la fraude fiscale et la transparence globale de l'entreprise – financière et extra-financière - sont passés en revue.

Le score HESG reproduit ce référentiel à partir de données brutes de son fournisseur et partenaire ESG de référence – MSCI - en qualifiant les entreprises d'un univers de près 10 000 entreprises sur une échelle de 0 à 10.

Sur un périmètre d'entreprises non couvertes en ESG par les agences de notation telles que MSCI (small caps, émetteurs obligataires non cotés, émissions primaires ou IPO), un modèle de score propriétaire additionnel appelé score HESG\* réplique le référentiel HESG à l'aide d'un questionnaire dédié prérempli sur base de l'information publique disponible et/ou traité directement par les entreprises.

### Graphique 15 : Score et Rating HESG - Mesure de la qualité ESG selon Hottinguer



Source : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

**Concernant la partie investie en OPC<sup>27</sup>**, l'approche d'analyse ESG choisie est dite « top down », et se focalise sur la notation ESG des sociétés de gestion sous-jacentes. Le modèle de scoring ESG propriétaire appelé HESGP<sup>28</sup>, couvre à ce jour environ 50 sociétés de gestion. Ce référentiel est basé sur la transparence quant à la politique finance durable de ces sociétés, leurs méthodes de gestion responsables et leur approche d'engagement actionnarial. En pratique, une enquête détaillée de plus de 40 questions permet de noter les sociétés de gestion selon le score HESGP sur une échelle de 0 à 10 qui se décompose en 4 scores piliers eux-mêmes sur une échelle de 0 à 10 :

- **Gouvernance, moyens mis en œuvre et politique de vote** - notamment si la société de gestion est signataire des PRI, du CDP (Carbon Disclosure Project), ou membre d'autres initiatives de promotion de la finance durable comme la TFCF (TaskForce on Climate related Disclosure), et comment sont organisées et positionnées les ressources humaines dédiées à la recherche et l'analyse ESG ;
- **Politiques d'investissement durable, prise en compte des grands risques ESG et engagement actionnarial** : il s'agit notamment de savoir si la société de gestion pratique une politique d'exclusion sectorielle, normative et comment elle gère les controverses, afin de pouvoir juger de l'adéquation avec la démarche d'investisseur responsable de la Banque Hottinguer et l'alignement avec les politiques d'investissement de la Société de Gestion Messieurs Hottinguer & Cie – Gestion Privée ;
- **Intégration ESG dans la gestion** : Notamment, il s'agit ici de vérifier si la prise en compte des

<sup>27</sup> Voir aussi le document [Démarche d'Intégration ESG et d'Investissement Durable Hottinguer](#)

<sup>28</sup> Voir encore [Démarche d'Intégration ESG et d'Investissement Durable Hottinguer](#)



critères ESG dans la gestion est systématique et rendue publique, et quelles sont les ressources et bases de données internes et externes utilisées ;

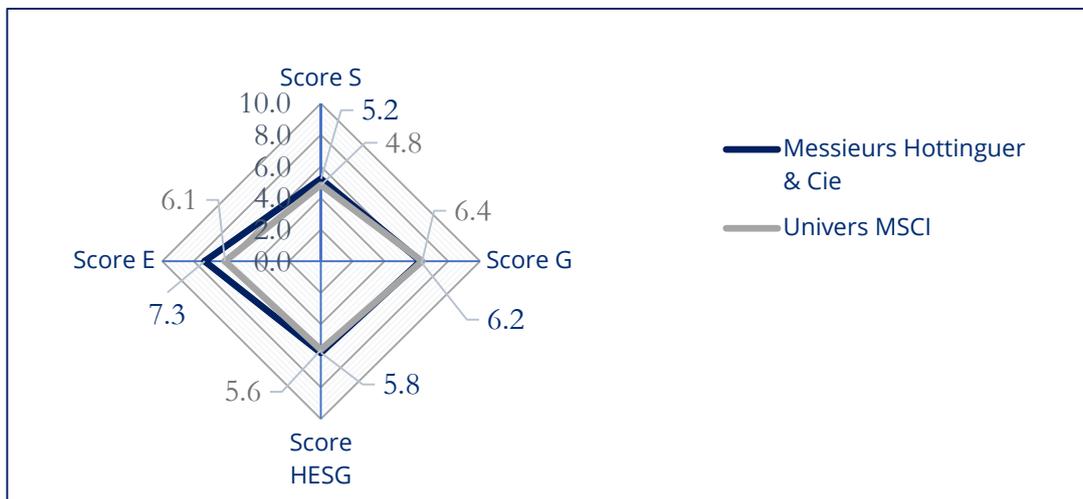
- **Gamme de fonds durables et process d'investissement associées** : proportion de fonds classés Article 8 ou 9 selon SFDR, si les fonds sont labélisés (ISR, Greenfin, autres), quels sont les KPI d'impact...

### Performance ESG Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée 2024

- **Titres vifs**

Sur la base de son périmètre de titres vifs représentant 47% de l'actif, la Société de Gestion présente une performance ESG légèrement supérieure à celle d'un benchmark représentatif du marché avec un score HESG de 4% au-dessus de celui de l'univers MSCI. On notera notamment que la Société de gestion est particulièrement bien notée sur le plan environnemental en comparaison des autres dimensions ESG.

### Graphique 16 : Performance ESG classe d'actifs Titres Vifs Actions & Obligations



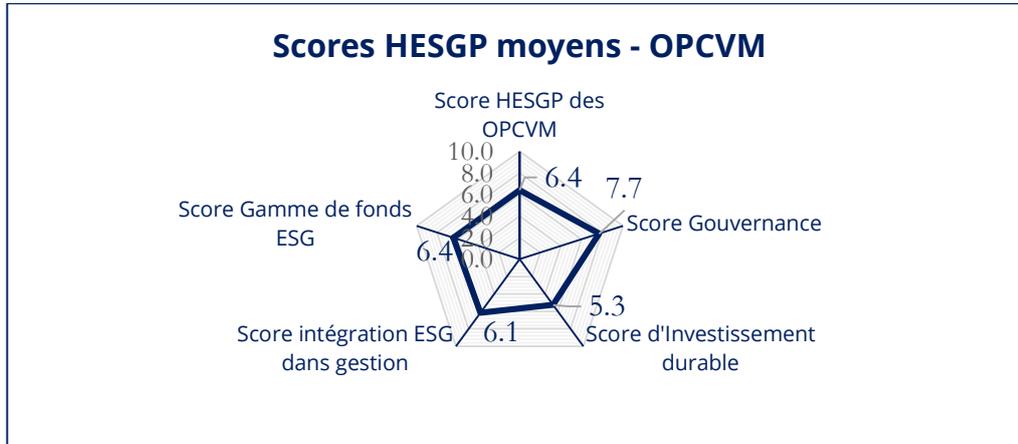
Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31.12.2024

- **OPCVM externes**

Le périmètre OPCVM de la Société de Gestion correspondant environ 40% des actifs au 31/12/2024, présente une note moyenne HESGP de 6,4. Les sociétés de gestion partenaires se distinguent essentiellement par la gouvernance ESG et les moyens et politiques d'investissement mis en place. Des marges de progrès sont encore possibles sur la mise en œuvre opérationnelle des démarches finance durable, sur l'intégration ESG mais surtout sur le développement de gammes de produits ESG exigeantes et impactantes.



### Graphique 17 : Performance ESG classe d'actifs OPC



Sources : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – données au 31.12.2024

### 3. Reporting extra-financier

Dans un souci de transparence mais aussi de pilotage des incidences de durabilité, la Société de Gestion a développé un reporting ESG pour sa gamme ESG premium directement intégré aux fiches mensuelles de gestion et également diffusé en document propre sur les pages des fonds correspondants<sup>29</sup>.

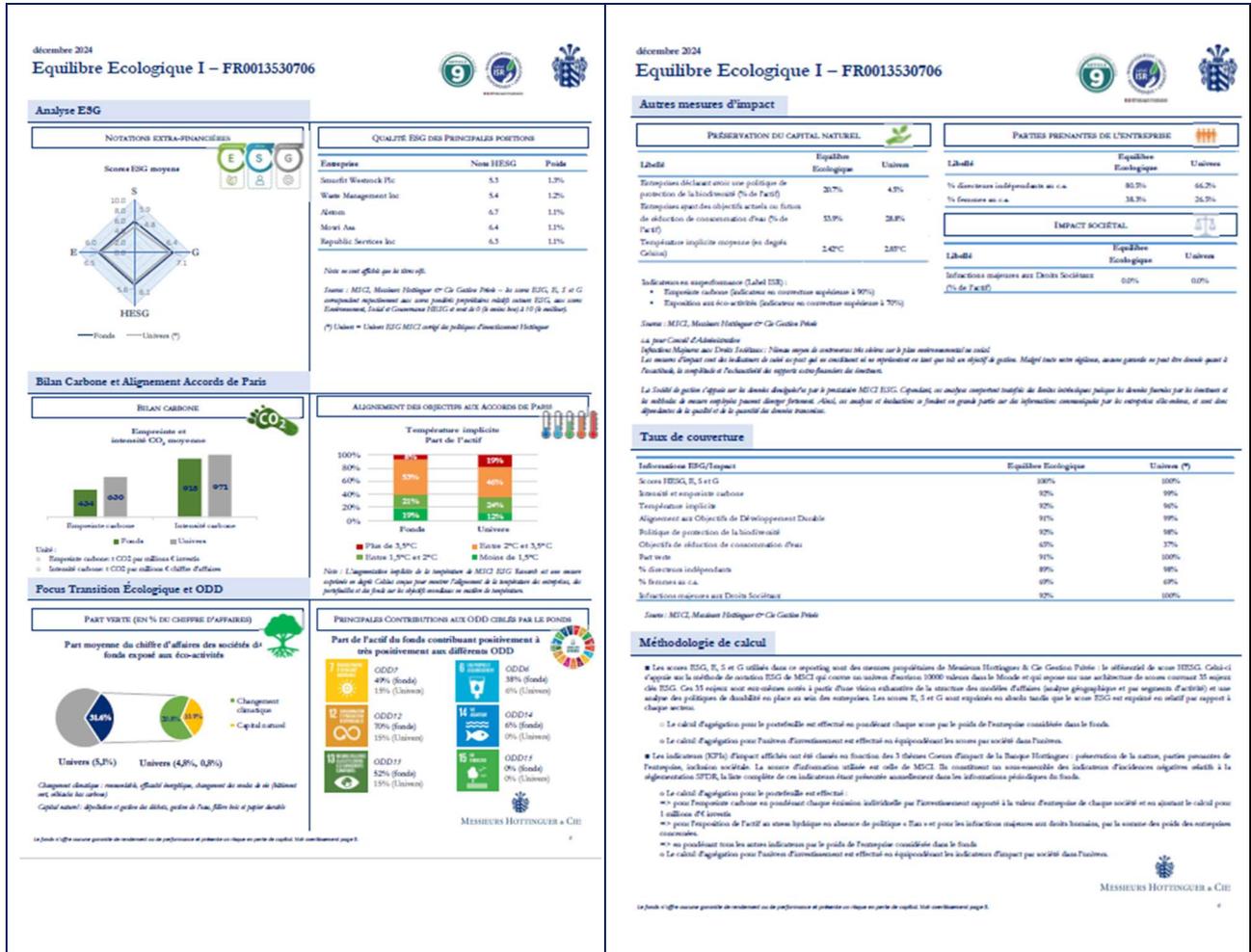
Ce reporting contient désormais 3 principales sections :

- **Une partie commune à tous les fonds de la gamme ESG Premium & Impact**
  - Scoring ESG
  - Bilan Carbone
  - Alignement aux Accords de Paris
- **Une section spécifique au fonds**
  - KPIs thématiques
  - Contribution aux ODDs ciblés par le fonds
- **Une section « autres KPIs d'Impact »**
  - Indicateurs pour tous les objectifs d'impact Hottinguer (Biodiversité/Eau, Capital Humain/Gouvernance, Société/Controverses)

<sup>29</sup> Voir à titre d'exemple sur la page du fonds Equilibre Ecologique le document [Reporting extra-financier](#)



### Graphique 17 : Reporting extra-financier gamme ESG Premium & Impact (exemple de la SICAV Equilibre Ecologique à fin mars 2025)



Source : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée. Données au 31/12/2024

## VIII- MESURES D'AMÉLIORATION

Le bilan effectué dans le cadre de ce 3<sup>e</sup> rapport Finance Durable Climat et Biodiversité de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée a permis de mettre en évidence les progrès réalisés depuis le lancement de la stratégie Finance Durable et Investissement à Impact de la Société de Gestion en 2021. En particulier, l'analyse des actifs gérés par la Société de Gestion fournit un bilan carbone des investissements en titres vifs certes légèrement au-dessus de la moyenne du marché, mais décrit également une sélection de sociétés plutôt bien engagées dans la transition. Au travers des investissements dans certaines stratégies profilées – fonds Equilibre Ecologique – la société de gestion contribue en parallèle de façon directe à la transition.

Dans le cadre de ce rapport, nous avons ainsi fait état de l'alignement des actifs gérés par la Société de Gestion aux Accords de Paris. Plus généralement, nous avons restitué des mesures d'impact carbone et biodiversité des investissements et nous avons mené une analyse de scénario climatique sur plus de



80% de l'actif géré.

En matière d'engagement, cette année la Société de Gestion a souhaité faire un pas supplémentaire.

En 2022, via ses politiques d'investissement ESG, la Société de Gestion s'était fixé un premier objectif (appliqué à l'ensemble de ses investissements hors exécution) de réduction des risques climatiques, des risques liés à la perte en biodiversité et des grands risques sociétaux.

En 2023 et 2024, elle a précisé sa démarche d'intégration ESG pour atteindre fin 2024 plus de 85% de sa gestion collective dans les catégories 8 ou 9 SFDR et 20% de l'ensemble des encours sous gestion hors exécution. Pour ce faire, des outils d'intégration propriétaire (scores ESG « maison ») ont été créés et sont désormais produits et gérés par le département des risques. L'engagement actionnarial et le vote sont également une voie privilégiée par la Société de Gestion pour dialoguer de façon constructive avec les sociétés en portefeuille et les faire progresser sur les enjeux ESG. A ce titre, la Société de Gestion exerce désormais plus de 90% de ses droits de vote et a engagé en 2023 et 2024 avec plus de 100 sociétés avec un accent marqué sur des sujets variés comme le climat et le capital humain.

En 2025, la Société de Gestion décide de marquer une étape symbolique en exprimant de premiers objectifs chiffrés et en initiant une stratégie de transition pour l'ensemble de sa gestion collective (soit 20% des actifs sous gestion hors exécution) :

- Sortie complète du charbon thermique à horizon 2030
- 75% des entreprises dans les investissements directs en titres vifs ayant des objectifs de décarbonation validés SBTi d'ici 2030 et ambition d'atteindre 100% d'ici 2040
- Investir dans les solutions vertes via le fonds Equilibre Ecologique et améliorer la part verte des investissements par rapport au marché via ce fonds.

Parmi les leviers d'amélioration à venir en matière d'intégration ESG et des risques climatiques et biodiversité, la Société de Gestion est d'ores et déjà active sur les axes suivants :

- En matière opérationnelle, la Société de Gestion a entrepris au cours des dernières années un vaste projet d'intégration des données et de centralisation des informations sur de la plateforme front office Jump Technology. Cette dynamique va se poursuivre en 2025 et 2026. Celle-ci devrait permettre une meilleure diffusion des données, métriques ESG et KPIs d'incidences climatiques et biodiversité en amont de l'investissement pour un meilleur pilotage des impacts.
- En matière de produits, la Société de Gestion continuera de suivre les besoins et préférences de ses clients en matière de durabilité et poursuivra le mouvement de transformation de ses encours en ligne avec les normes SFDR de durabilité et d'intégration ESG.
- En matière d'engagement climatique, en 2026 et au cours des années suivantes, des réflexions se poursuivront pour le suivi et l'amélioration des cibles fixées en 2025 afin de contribuer à l'objectif national et européen de neutralité carbone à horizon 2050 et à la réalisation des Accords de Paris. Une attention particulière et investigation autour des métriques et mesures d'exposition aux risques de perte en biodiversité seront aussi affinées au fil de l'eau.



**AVERTISSEMENT :**

Les informations et opinions contenues dans ce document, considérées comme légitimes et correctes le jour de la rédaction, conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date, sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une sollicitation de souscription, d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou de continuer à détenir un investissement, ni un conseil personnalisé en investissement au sens de la MIF II, ni une recommandation d'investissement ou une offre de services. En aucun cas, la responsabilité de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée ne saurait être engagée par une décision d'investissement ou de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des commentaires et analyses exprimées dans le présent document.

**À propos de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée**

Messieurs Hottinguer & Cie – Gestion Privée, Société Anonyme au capital de 2.300.000 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°349 213 249, agréée en tant que société de gestion de portefeuilles par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 90036, située au 63, rue de la Victoire – 75009 Paris – France - LEI : 969500GUYTG7EQW92S05- Tél : 33 (0)1 40 23 25 00 – banque-hottinguer.com